



Bulletin Municipal de

# Cabrières d'Avignon

› Coustellet

Janvier  
2022

Belle Année

2022



**Échéances Électorales**  
P. 04

**Transition Énergétique**  
P. 06

**Opération Job d'Été**  
P. 18

# 02 Sommaire



Mairie de Cabrières d'Avignon côté sud

Les articles, photos et illustrations sont sous la responsabilité des signataires. Merci aux participants de ce numéro de janvier.



## Mairie

04 90 76 92 04

mairie@cabrieresdavignon.fr

www.cabrieresdavignon.fr

<b>Édito</b>	<b>03</b>	<b>Vie associative</b>	<b>22 à 27</b>
<b>Vie municipale</b>	<b>04 à 21</b>	La Cabro d'Or	22
Recrutement	04	L'Atelier des Cigales	23
Échéances électorales	04	Chorale « La Sénancole »	23
CCAS	05	Olympique Badminton	24
France Services	05	Calavon 84	24
Projet transition énergétique & économies durables	06	L'Âge d'Or	24
Cour de l'école de Coustellet	07	Ressourcerie	25
Sirtom - Dépôts sauvages	08	Recyclerie • Repair café	25
Taxe Foncière	09	La Strada	25
Efficacité énergétique	10	La Farigoulette	25
Sirtom - Stop aux amalgames	11	La Jouvenço du Luberon	25
Service de l'eau	11	Les Amis du Patrimoine	26
Point sur les révisions allégées & Modification simplifiée du PLU	12	Association A.V.E.C	27
Démarches d'Urbanisme en ligne	13	<b>Vie culturelle &amp; festive</b>	<b>28 à 29</b>
Ancienne carrière des Vignares	14	Comité Festivités	28
Salon Interrégional du Santon à Cabrières	14	Focus - Karl DIEGNER	29
Santé - Pôle médical	15	Focus - Monique HUMBERT-THIÉBLEMONT	29
Brevet de Secourisme	15	<b>Vie économique</b>	<b>30 à 31</b>
Association des Maires Ruraux de Vaucluse	15	Cryo Lub	30
Travaux	16	Boulangerie « Lyse »	30
Job d'Été	18	Ostéopathe	30
École de Coustellet	18	Focus - Maison FREY	31
École du village	19	Qanittak	31
Collège du Calavon	20	<b>État civil</b>	<b>32</b>
Focus - Laurent BELLANGER	21	<b>Contacts</b>	<b>32</b>
Formation des élus	21		
Yvon DARRIÈS	21		

**Cabrières**  
d'Avignon  
» Coustellet

Bulletin municipal de Cabrières d'Avignon | Janvier 2022

Cours Jean Giono • 84220 Cabrières d'Avignon • 04 90 76 92 04 • communication@cabrieresdavignon.fr

Directrice de la Publication : Delphine CRESP

Comité de rédaction : Françoise MATHIEU, Brigitte DUMESTE, Philippe TABOULET, Jean-Philippe HENRY

Ont participé à ce numéro : les élus, le personnel municipal, les associations, les écoles et le collège, Jacques OLIVIER

Conception • Réalisation • Impression : Compo Typo Relief • L'ISLE-SUR-LA-SORGUE • 04 90 38 16 49 certifié IMPRIM'VERT

Imprimé sur papier PEFC Mixte

Crédits photos : Mairie de Cabrières d'Avignon, rédacteurs, FreePik. Tirage : 1300 ex. Reproduction des textes et photos interdite





### Chères cabriéroises, Chers cabriérois,

L'année 2021 s'est achevée comme elle avait débuté : l'épidémie de Covid-19 continue de bousculer nos vies, emportant nombre de nos concitoyens et épuisant nos professionnels de santé.

Pour la seconde année consécutive, cette épidémie va nous priver de la traditionnelle cérémonie de vœux à la population. Pour évoquer nos projets à venir, nous organiserons, en plus de la communication via ce bulletin municipal, un grand apéritif républicain, quand des jours meilleurs nous le permettront.

En 2021 et en ce début d'année 2022, des « anciens » du village nous ont quittés, emportant avec eux cette partie de notre Histoire commune qui fait le lien entre les générations. Je tiens à renouveler mes plus sincères condoléances aux familles endeuillées. Jean D'ORMESSON disait très justement « *qu'il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents, dans la mémoire des vivants* ». En 2022, nous commémorerons la date anniversaire du titre de Justes Parmi les Nations, de Marie et Attilio GARAGNOLI. C'est en effet le 13 juin 2012 que Yad Vashem, Institut International pour la mémoire de la Shoah, a décerné ce titre aux deux cabriérois, reconnaissant ainsi leur acte de bravoure et de courage. Nous honorerons leur mémoire à l'occasion de la date officielle de la cérémonie des Justes Parmi les Nations, le dimanche 17 juillet et j'aspire à vous y voir nombreux.

Il faut parfois avoir le courage dans la vie publique de bouleverser un certain nombre d'habitudes. Ainsi, en 2021, nous avons réorganisé les services municipaux et avons appliqué, conformément à la loi, le passage aux 1607 heures (35h hebdomadaires) pour le personnel communal. Parallèlement, avec mes élus, nous avons continué le travail commencé dès notre installation sur une gestion saine et transparente des dépenses publiques. Nul besoin de dépenser plus, il suffit de gérer mieux !

Conformément à nos engagements et pour la seconde année consécutive, il n'y aura pas d'augmentation de la part communale de vos impôts locaux. La préservation de votre pouvoir d'achat est une priorité, soyez-en assurés. Le budget 2022 de la commune est dévolu à investir pour votre

bien-vivre au quotidien : installation de toilettes publiques à l'aire de jeux de Coustellet, panneau d'informations municipales, sécurisation du carrefour de la salle des fêtes, réparation de plusieurs voies communales, sont entre autres, au programme.

En 2022, nous continuerons nos efforts liés à la transition énergétique : notre réseau d'éclairage public va bénéficier d'investissements conséquents afin d'être moins énergivore grâce au passage à la technologie LED. Une borne de recharge pour véhicule électrique sera installée sous la mairie. Agir pour notre environnement est une évidente nécessité. Nous savons désormais que les ressources de notre planète ne sont pas inépuisables et devons agir vite afin de lutter contre le réchauffement climatique. En ce sens, nous lancerons à partir de cette année, un vaste programme de plantations d'essences adaptées à notre climat méditerranéen.

L'équipe du Comité Festivités travaille déjà sur un nouveau programme, riche et varié qui nous permettra de nous retrouver autour de moments de convivialité. Également lors des événements culturels qui font la richesse de notre commune et que nous attendons tous.

Je tiens également à saluer le remarquable travail des bénévoles du Centre Communal d'Action Sociale et du monde associatif de notre commune. Ainsi que les bénévoles qui œuvrent au quotidien pour garder un lien social, pour protéger notre patrimoine et notre forêt, pour préserver notre culture et nos traditions et pour animer notre village.

À contre-courant des difficultés auxquelles nombre de communes rurales sont confrontées, Cabrières d'Avignon accueillera très prochainement sur son territoire un grand pôle médical avec une dizaine de praticiens sur le site actuel de la pharmacie. Un centre entièrement porté par notre pharmacien, le docteur Florent POISSONNIER que je remercie au nom de la commune pour son investissement et sa ténacité.

**2022 est une année importante pour notre démocratie : nous serons appelés à voter à l'occasion des élections présidentielles et législatives. Des moments importants dans notre vie de citoyen.**

Pour conclure, je tiens à vous présenter au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle soit belle et heureuse. Profitez de vos proches, parlez-leur, écoutez-les et surtout, dites-leur que vous les aimez. René CHAR disait que « *l'essentiel est sans cesse menacé par l'insignifiant* ». Préservez ensemble notre essentiel.

Fidèlement,

**Delphine CRESP**

*Maire de CABRIÈRES D'AVIGNON  
Vice-Présidente de Luberon Monts de Vaucluse*



## Recrutement

### ► Nouvelle Responsable des Services

Depuis septembre, La Mairie de Cabrières d'Avignon a recruté Mme Camille TRUC en tant que Responsable des Services. Elle dirige l'ensemble des projets municipaux et coordonne tous les agents.

Elle est diplômée d'un Master 2 et d'un Magistère de Droit public des affaires et elle a obtenu le concours d'attaché territorial (catégorie A). Elle a également travaillé dans d'autres entités publiques à l'échelle régionale, communautaire et communale.

**Aujourd'hui, c'est avec plaisir que nous l'accueillons dans nos services.**

« Je suis ravie de ma prise de poste à la commune de Cabrières d'Avignon. Les projets municipaux proposés par les élus sont très intéressants. Ils allient l'intergénérationnel, l'environnement et surtout, la proximité avec les Cabriérois. En effet,

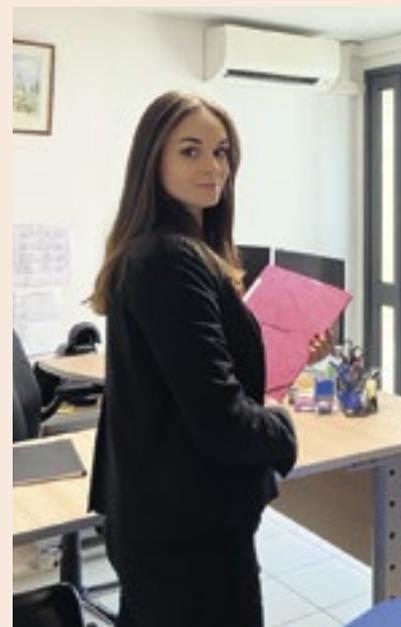
chaque projet s'initie dans l'intérêt des habitants et c'est ce sens du service public que je recherchais lorsque j'ai candidaté à la mairie de Cabrières.

Je me réjouis également de pouvoir compter sur nos 22 agents qui sont dévoués auprès des administrés et usagers.

Relever au quotidien le défi de nos missions de service public n'est pas simple. Je suis prête à relever ce défi et à assurer la pleine continuité des services aux cabriérois.

L'année 2022 ne manquera pas de projets, de changements et je me mobiliserai auprès de Madame CRESP, des conseillers municipaux et des agents, pour les Cabriérois.

J'en profite également pour souhaiter mes vœux de santé et de prospérité à tous les Cabriérois, élus et agents ».



ÉLECTIONS



## LES DATES de l'élection présidentielle & des législatives en 2022

- **Élections présidentielles :**  
1<sup>er</sup> tour : dimanche 10 avril 2022  
2<sup>e</sup> tour : dimanche 24 avril 2022
- **Élections législatives :**  
1<sup>er</sup> tour : dimanche 12 juin 2022  
2<sup>e</sup> tour : dimanche 19 juin 2022

### Dates limites d'inscription sur les listes électorales :

- Présidentielles : vendredi 4 mars 2022
- Législatives : vendredi 6 mai 2022

### Mais si vous ne l'avez pas encore fait, inscrivez-vous sans tarder.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, un électeur inscrit dans une commune A pourra donner procuration à un électeur inscrit dans une commune B. Mais le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place. Les procurations se font toujours dans un commissariat ou une gendarmerie. Il faut s'y présenter au moins 1 semaine avant le scrutin avec les coordonnées du mandataire : nom, prénom, date de naissance, adresse et bureau de vote, en s'assurant qu'il n'est pas déjà mandataire d'une autre personne car on ne peut détenir qu'une procuration.

Pour gagner du temps une téléprocédure « Maprocuration » est possible mais elle devra être validée par une autorité habilitée (gendarmerie, commissariat ou consulat).



# CCAS

## Des actions à votre service

### ATELIERS POUR RETRAITÉS

En partenariat avec l'ASEPT PACA (Association Santé, Éducation et Prévention sur les Territoires) et les caisses de retraite, le CCAS a mis en place une série d'ateliers à destination des retraités.

• **Du 14 janvier au 30 mars**: Atelier mémoire (méthode Peps Euréka). Le groupe est complet, mais s'il y a de la demande ils pourront être renouvelés. N'hésitez pas à le faire savoir en mairie.

• **Du 31 mars au 9 juin**: Atelier numérique (initiation à l'informatique, utilisation d'internet...), le jeudi de 9h30 à 11h30. Il reste encore des places.

• **Du 15 septembre au 20 octobre**: Atelier vitalité: 10 séances, le jeudi de 9 heures à 12 heures. Il reste encore des places. Programme:

- Mon âge face aux idées reçues
- Ma santé: agir quand il est temps
- Nutrition, la bonne attitude
- Bien dans sa tête

• **Du 3 novembre au 24 novembre**: Atelier bien être (ateliers participatifs pour gérer au mieux ses émotions et son stress au quotidien): 4 séances, le jeudi de 9h à 12h. Il reste encore des places.

En partenariat avec l'association SIEL Bleu, qui promeut l'activité physique adaptée, des séances de gymnastique douce et plus active ont été proposées aux séniors.



Elles ont lieu le mardi de 10 heures à 11 heures pour la gym douce et de 11 heures à 12 heures pour la gym active (il reste quelques places sur ce créneau), et jusqu'à fin juin.

Les séances se déroulent à la Salle des Fêtes. N'hésitez pas à demander plus de renseignements et vous inscrire en mairie.

### COLIS DE NOËL

Cette année, ce sont 225 colis qui ont été distribués par les élus aux habitants de plus de 75 ans. Chaque colis, composé exclusivement de produits fournis par les commerçants de Cabrières, était accompagné de jolies cartes réalisées par les enfants des écoles. Ces colis ont encore une fois été très appréciés. Cela donne envie d'avoir 75 ans...

Si c'est votre cas dans l'année, n'hésitez pas à le faire savoir en mairie.

### COLIS SOLIDAIRES

Encore une fois les cabriérois ont répondu présents à la collecte de colis solidaires en faveur des personnes en difficultés pris en charge par l'association « la Datcha des sans-logis d'Avignon ». Que les donateurs soient vivement remerciés.

### BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE (rappel)

Le CCAS a mis en place, sous conditions, une bourse au permis d'un montant de 300 € à destination des jeunes de 18 à 25 ans.

### PERMANENCE DES ÉLUS DU CCAS

Les élus du CCAS vous reçoivent sur rendez-vous aux jours et heures à votre convenance.

Brigitte DUMESTE, responsable administrative du CCAS peut vous rencontrer en mairie les lundis et mardis toute la journée et le jeudi après-midi si possible sur RDV.

Contact : 04 90 76 79 45



**France  
services**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## LE RETOUR DU SERVICE PUBLIC AU CŒUR DES TERRITOIRES

Pour vos démarches administratives et besoins numériques du quotidien :

Entre internet et vous, la connexion ne passe pas ? Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

Il existe un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics: le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste.

Vous pouvez vous y rendre pour des dossiers tels que: immatriculation de véhicules, permis de conduire, impôts ou autres services en lignes. Des agents formés vous accompagneront dans ces démarches.

À la Poste de Coustellet/Maubec : 80A route de Cavillon - 84660 MAUBEC • 04 32 52 14 33

Ou à Cavillon : 248 avenue Kennedy - 84300 CAVILLON • 06 12 81 29 71 / 04 90 78 02 00

À Cavillon, vous trouverez en plus des permanences :

Du CDAD (Conseil Départemental de l'Accès aux Droits)

Du CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)

De conciliateurs de justice

De l'AMAV (Association de Médiation et d'Aide aux Victimes)

Plus d'infos en mairie ou sur : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services>

## Projet transition énergétique & économies durables

### » Point d'avancement #2

Depuis 2020, notre Municipalité travaille sur le sujet de la transition énergétique, en étant encouragée par les nombreuses solutions technologiques possibles et financières pour ses bâtiments publics et l'ancienne carrière dite du Grand Geas, un terrain dégradé qui limite les possibilités de réemploi. On en connaît les objectifs « économicologiques » :

- **Réduire les consommations** par les économies d'énergie, chauffage, électricité, ce qui suppose la rénovation de bâtiments anciens, souvent économes en consommation courante, ce travail a déjà commencé avec le contrat annuel avec le SEDEL,
- **Une production d'énergie solaire**, pour les bâtiments et terrains, génératrice de recettes communales via des loyers et des retombées fiscales, une préoccupation alors que les dotations d'État aux communes deviennent plus incertaines, particulièrement pour la compensation de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales,
- **Donner une dimension citoyenne**, en permettant aux habitants et entreprises d'être intéressés par cette démarche de transition, en travaillant autoconsommation, travaux de rénovation, écogestes du quotidien, financement participatif au projet, notamment pour le terrain du Grand Geas. Avec une volonté de conserver un engagement paysager et concernant nos plus jeunes, de proposer des parcours pédagogiques pour les sensibiliser aux nouvelles énergies.

#### Où en sommes-nous ?

Début 2021, accompagnés par le Parc Naturel Régional du Luberon (PNRL) nous avons lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) afin de comprendre et apprécier les faisabilités, propositions et contraintes des dossiers.

L'AMI a été consulté par 34 entreprises. Nous avons rencontré à leur demande 9 opérateurs dans la phase de consultation par des pré-visites des lieux. 4 opérateurs ont finalement déposé un dossier complet dans le calendrier imposé avec des propositions différentes très approfondies. Après leur meilleur examen, reposant sur une notation des candidats à partir de différents items tels que les ressources allouées au projet, la méthodologie mise en œuvre, la dimension citoyenne et les données de redevance, la commission d'appel d'offres s'est tenue le 17 juin. Le Conseil Municipal a ratifié le choix de Ténergie Planète OUI le 13 juillet 2021 et signé le jeudi 23 septembre 2021 la convention de partenariat pour accélérer la transition énergétique de la commune. Une réunion publique s'est tenue dans la salle des fêtes le 9 novembre dernier. Chacun y était convié et l'assistance était nombreuse avec des questions très pertinentes qui ont été notées.

Depuis, la phase d'études s'est poursuivie, tant pour l'équipement et la rénovation des bâtiments que pour le terrain du Grand Geas. Nous avons reçu le 10 décembre le rapport diagnostic des actions d'économies d'énergie envisageables établi par le cabinet d'études Akyla pour les bâtiments qui prépare la phase 2 opérationnelle de la mission. Nous avons abandonné les projets d'ombrières sur des parkings peu adaptés en final à leur insertion paysagère dans une commune comme Cabrières. Nous avons aussi abandonné le projet de



panneaux photovoltaïques pour le gymnase du collège bien que ce bâtiment soit le plus économe, mais les travaux préalables à y réaliser étaient très complexes et onéreux à comparer avec la redevance à obtenir et alors que cet ensemble doit déjà faire l'objet d'une rénovation toiture très coûteuse en 2022. Nous restons donc sur le seul équipement de l'école du village en panneaux mais l'étude est encore en cours. Enfin s'agissant du terrain du Grand Geas qui doit recevoir la centrale, deux bureaux d'études connaissant bien notre région ont été choisis pour l'étude paysagère d'une part et l'étude botanique et écologique avec ses impacts d'autre part. Luberon Nature sera aussi associé à ce travail préparatoire. Ce terrain sera élargi à celui du terrain du stock-car au regard des enjeux financiers majeurs et ce probablement en 2024. Une solution de lieu de remplacement pour cette manifestation est à l'étude.

Cependant le chemin est encore long avec le besoin des autorisations d'urbanisme et environnementales, la sécurisation de la tarification de l'énergie produite et possibilités d'autoconsommation et le raccordement au gestionnaire de réseau public. En l'état on peut estimer les projets toiture et rénovation des bâtiments à achever en 2023 et une mise en service de la centrale du Grand Geas vers l'automne 2025.

Ce travail sera à nouveau détaillé aux Cabriérois dans de nouvelles réunions publiques mais il est déjà présenté sur le site de la commune dans sa partie environnement.

**Au total, une volonté politique de notre commune d'avancer dans la transition énergétique, avec des travaux d'économie et des recettes complémentaires, un patrimoine qui rapporte et non qui coûte, au service du développement durable.**

# Cour de l'école de Coustellet

## › Désimperméabilisation & végétalisation à venir



La commune ayant répondu favorablement à l'appel à projet "UN COIN DE VERDURE POUR LA PLUIE" relayé par le Parc du Luberon, en partenariat avec le bureau d'études OPHRYS-CEREG, une aide financière a été sollicitée auprès de l'Agence de l'eau (initiatrice de ce projet) et le Département.

• La Phase 1 présentée dans le dernier bulletin qui consistait à l'étude préalable de faisabilité et à la phase de concertation avec la communauté éducative est maintenant achevée.

• La Phase 2 entre donc en action dès ce début d'année, suite à la récente validation de notre dossier par la commission d'instruction de l'Agence de l'eau (contribution à hauteur de 64 % et 10 % pour le

Département) ainsi que la volonté des élus d'aller au bout de ce projet. L'autofinancement sera de l'ordre de 29722 euros HT, pour un coût prévisionnel global de 112173 euros HT. La municipalité va donc recruter un bureau d'études pour la MOE, lancer des tests de perméabilités et de levés topographiques. Le projet de réaménagement de la cour pourra ainsi être mis en œuvre lors de travaux s'effectuant sur les vacances d'été 2022 pour la partie structurelle et sur les vacances de la Toussaint 2022 pour l'implantation des végétaux.

Pour rappel, au regard de sa configuration actuelle, la cour de l'école maternelle de Coustellet a été jugée prioritaire lors de la visite des chargés de mission du Parc. Les principaux objectifs visés

sont notamment de déconnecter les eaux pluviales des réseaux et les infiltrer à la parcelle, de restaurer la nature sur des surfaces artificialisées, limiter les îlots de chaleur et améliorer le bien-être de nos enfants. Ce projet nous permettra également d'avoir une expérience dans des aménagements ultérieurs sur d'autres pôles de la commune. Côté Parc du Luberon, il sera proposé un cycle de formation/appropriation des enseignants sur les possibilités pédagogiques et éducatives de la nouvelle cour. Ces enjeux de renaturation de la cour d'école répondent parfaitement aux besoins fondamentaux des enfants et diversifient les espaces dans lesquels chacun pourra trouver sa place.

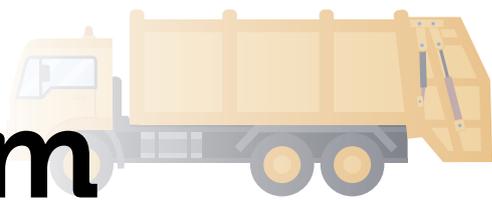
Jean-Philippe HENRY



La cour de l'école maternelle dans son état son actuel.



# Sirtom



## › Lutte contre les dépôts sauvages

Les lecteurs bienveillants de ce bulletin partageront sûrement ce triste constat, les manquements aux règles de vie en société se vérifient dans notre quotidien et contribuent, de diverses manières, à le détériorer. Loin d'être une spécificité locale, les incivilités fleurissent sur l'ensemble du territoire national et font partie des composantes des préoccupations des Français et du débat public actuel.

L'institut IPSOS en 2021 dévoilait dans une étude qu'un conducteur sur quatre jetait ses déchets par la fenêtre de sa voiture et c'est en moyenne 25 tonnes de déchets sauvages qui sont ainsi ramassées chaque jour le long des autoroutes par des ouvriers autoroutiers.

À cette image, les dépôts d'encombrants aux abords des conteneurs, portent atteinte à notre environnement immédiat certes mais, en première ligne, nuisent aux conditions de travail, déjà difficiles,

des agents de collecte du SIRTOM. Les communes déploient elles aussi des moyens humains et matériels conséquents pour nettoyer chaque jour l'espace public et cet état de fait n'est évidemment pas un facteur de réduction des taxes.

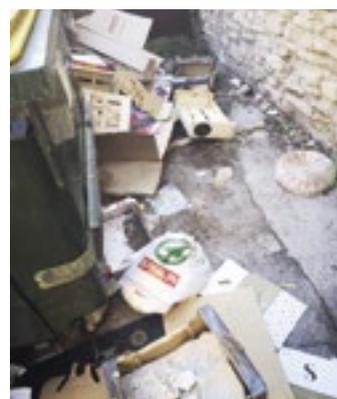
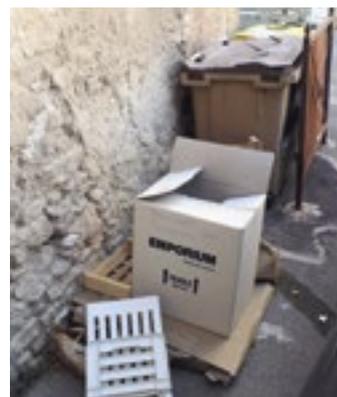
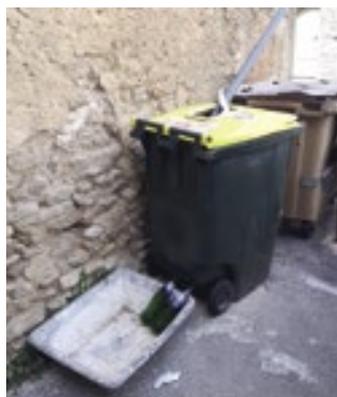
Cette mission de service public ne peut être efficace et nous, élus, ne pourrions maîtriser la dépense publique que si, chacun d'entre nous, habitants, citoyens, touristes utilise les moyens mis à notre disposition pour jeter nos déchets. Gardons à l'esprit que les villes, les villages, les campagnes sont autant d'espaces collectifs à préserver et à respecter.

Nous, Français, serions-nous champions de l'incivisme et paradoxalement désireux d'un régime plus vertueux à la scandinave? Devons-nous en venir à une généralisation d'une société de vidéoprotection, afin de prévenir les incivilités et la délinquance sous toutes ses formes?

Si ce n'est pas notre intention première, bon gré mal gré le SIRTOM, en partenariat avec les communes volontaires de son territoire faisons un premier pas dans ce sens. En effet, il est depuis quelques semaines mis en place des pièges photographiques, ponctuels et itinérants, pour prendre sur le fait les usagers indécents sur les emplacements où les incivilités sont couramment constatées.

Les premières sanctions tombent et les contrevenants déclarent aux gendarmes « ne pas avoir pensé mal faire ». Le ministère public ne l'a pas entendu de cette manière.

La volonté politique locale n'est pas de pencher vers un grand tout répressif mais il est temps de briser le cercle vicieux dans lequel se noient nos contradictions et de nous améliorer, d'agir et d'inciter à agir nos proches vers un peu plus de bon sens et de civilité.





# Taxe Foncière

## › Quelques souvenirs de nos « chers » impôts

**Au moment où chacun peut se réjouir de la suppression progressive de la taxe d'habitation des résidences principales, avec son avantage de pouvoir d'achat, pour une incidence nationale proche de 17 milliards annuels, quelques souvenirs de notre histoire de l'impôt en France ne sont pas inutiles.**

**Une histoire jalonnée sur quasi un millénaire par des créations fiscales baroques provoquant des révoltes contre des impôts très contestés et inégalement répartis et accompagnant les changements et besoins de la société et de l'économie.**

Probablement avez-vous la mémoire de vos bancs d'école où nous apprenions nos rois de France. Une royauté onéreuse réclamant sans cesse de nouvelles recettes, notamment avec les guerres. Dans les premiers siècles de l'époque médiévale, les revenus du royaume de France reposent essentiellement sur les produits des domaines royaux, complétés par quelques taxes comme la gabelle (ou impôt sur le sel).

Mais la taxation n'est alors pas un monopole étatique, puisque les seigneurs perçoivent aussi des prélèvements importants, comme la Taille, et l'Église la Dime. Puis la Taille deviendra royale avec la guerre de Cent Ans. Elle sera personnelle ou réelle selon les régions, calculée à partir d'un cadastre dit parcellaire ou répartie selon les facultés supposées du chef de famille. Un foisonnement de taxes et impôts dont nous ne citons ici que les plus connus.

Les quatre vieilles sont instituées à partir de 1791 avec la volonté de casser un système fiscal très impopulaire :

- La contribution foncière, portant sur tous les terrains;
- La contribution personnelle et mobilière, assise essentiellement sur le logement;
- La contribution de la patente, sur l'industrie et le commerce;
- La contribution sur les portes et fenêtres (supprimée en 1926), on peut observer près d'un siècle plus tard dans les anciens centres-villes de nombreux immeubles dont les ouvertures ont été condamnées en réaction à cet impôt taxant ce signe de richesse supposée.

Joseph Caillaux, Ministre des Finances, arrive à faire voter le 3 juillet 1914 par la Haute Assemblée dans le cadre de l'effort de guerre l'impôt sur le revenu, rendant obligatoire la déclaration de revenus du contribuable. Un impôt bien familier en 2022 mais dont les contributeurs seront très variables: moins de 20 % des foyers jusque dans les années 1950, puis près de 50 % dans les années 1960, pour se stabiliser entre 60 et 65 % entre 1975 et 1985, pour descendre aujourd'hui à environ 43 % avec 10 % des ménages acquittant 70 % de l'IR.

La large suppression de la taxe d'habitation n'est qu'un épisode de plus mais il peut sembler curieux que le seul lien annuel fiscal du contribuable propriétaire et résident dans sa commune reste la taxe foncière; le locataire d'habitation communale est exonéré. Les services

communaux sont proposés pourtant à tous et représentent une charge indifférenciée entre habitants. Mais les propriétaires peuvent aussi s'inquiéter de l'application de la Loi de Finances 2020 permettant de réactualiser les valeurs locatives des locaux d'habitation à partir de 2026. Une substitution à une évaluation cadastrale datant de près de 50 ans, actualisée par les modifications de l'habitat et une revalorisation nationale forfaitaire annuelle. L'État s'est engagé à compenser auprès des communes la perte de recette de la taxe d'habitation mais leurs besoins augmentent. On peut donc craindre l'inflation de la taxe foncière. Notre commune de Cabrières ne s'engage naturellement à sa stabilité que pour les paramètres qu'elle maîtrise.

Benjamin Franklin avait bien raison: « *En ce monde rien n'est certain, à part la mort et les impôts* ».

**Un nouveau service baptisé : « gérer mes biens immobiliers » sur [impôts.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)**

**Les particuliers peuvent désormais accéder à la liste de tous leurs biens immobiliers, peu importe leur affectation et démembrement. Ce recensement des caractéristiques de chaque bien a vocation à servir de base au calcul de la valeur locative des biens demain ; les loyers à partir de 2023 y seront intégrés et c'est donc probablement à partir de ce canal que l'administration recueillera les éléments qui lui manquent pour mener à bien sa révision.**

Philippe TABOULET



## › Tribune de l'opposition

Les Conseillers Municipaux de l'opposition n'ont pas souhaité utiliser leur droit à l'expression dans ce Bulletin Municipal, comme l'article 83 de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) le leur permet.

# Efficacité énergétique

## ► Qualité et exploitation des équipements, comportement des usages communaux

Pour maintenir cette vision responsable que la municipalité a sur les enjeux de l'énergie et de sa consommation propre (bâtiments communaux, éclairage public et eau), il devient nécessaire de continuer à agir rapidement et durablement sur notre façon d'utiliser nos ressources.

Le décret éco-énergie tertiaire (obligation réglementaire) imposera par exemple, une réduction progressive de la consommation d'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire afin de lutter contre le changement climatique. Sur notre commune, cela concernera en particulier l'école de Coustelllet et son réfectoire, ainsi que le Gymnase du Calavon. Les objectifs attendus portent sur la réduction des consommations énergétiques, qui devront atteindre 40 % d'ici à 2030... Fort heureusement la municipalité a commencé à engager des actions pour réduire sa facture énergétique avec ses différents partenaires (service du SEDEL du Parc Naturel Régional du Luberon, l'agglomération LMV, la Région Sud, Akyla...).

**Des leviers d'actions ont été identifiés et engagés sur plusieurs postes pour :**

1. **améliorer** la performance énergétique des bâtiments via des travaux sur l'enveloppe du bâti,
2. **installer** des équipements performants et des dispositifs de contrôle et de gestion active de ces équipements,
3. **optimiser** l'exploitation des équipements,
4. **adapter** les locaux à un usage économe en énergie et inciter les occupants à adopter un comportement écoresponsable.

Cependant si des résultats encourageants ont pu déjà apparaître dans les bilans du SEDEL, la pandémie et les nombreux protocoles qui en ont découlé en 2021, incitent encore plus au maintien de la vigilance sur nos consommations. Pour exemple : l'aération des salles de classe de nos deux écoles en période hivernale ainsi que le nettoyage et la désinfection plus

régulière pour limiter la transmission de la Covid, induisent inexorablement une augmentation de la consommation en énergie et en eau. L'optimisation des paramétrages des régulations de chauffage, une meilleure gestion de la temporisation et des débits des sanitaires doit être maintenue pour éviter toutes surconsommations.



Autre point à ne pas négliger, le coût de l'éclairage public (33 % de notre facture énergétique en 2020, contre 23 % pour les autres communes de même strate) et l'évolution en hausse du prix de l'électricité. Sur les plus de 380 points lumineux répartis sur la commune, actuellement à peine 15 % sont équipés en technologie LED. Notre objectif est simple : accélérer le processus de rénovation de notre éclairage public. Pour cela 2022 sera une année charnière et 2023 devra inverser définitivement ce ratio.

L'eau (20 000 € TTC de dépenses annuelle en 2020), ressource primordiale, ne peut plus être source de gâchis dans son utilisation. La réactivité doit primer lors de détection de fuites sur des installations parfois vieillissantes ou inappropriées. La priorité sur la diminution de l'arrosage et la gestion de l'entretien des végétaux (tonte, taille, etc.), nous obligent à revoir certains aménagements paysagés, plus en adéquation avec notre climat méditerranéen qui évolue lui aussi avec le changement climatique. L'ajout de sous-compteurs pourra affiner nos diagnostics en fonction des espaces à arroser. La création et le développement de zones d'ombrage et de poumons verts sont en cours d'étude pour une mise en œuvre dès cette année 2022.

Ces actions indispensables modifieront nécessairement nos habitudes, nos réflexions, nos regards sur les actions à mener. Ces investissements programmés n'auront qu'un seul but, concilier progrès économique et social sans mettre en péril l'équilibre naturel de notre planète.

Jean-Philippe HENRY





# Sirtom

## Stop aux amalgames

**Un reportage télévisé diffusé dans l'émission « Zone Interdite » vient jeter l'opprobre sur le secteur des déchets et les professionnels du recyclage.**

Si les journalistes dénoncent les pratiques des grands groupes et des petits acteurs peu scrupuleux du déchet, cette situation ne reflète pas notre quotidien, celle des agents du SIRTOM qui œuvrent chaque jour au bon déroulement de la collecte et le traitement sur le territoire de la Région d'Apt.

La quête du sensationnalisme chère au monde des médias et les formats courts dirigent souvent les sujets traités vers le stéréotype, peu propice au discernement. Les clichés qui sont en effet plus rapides, exigent moins d'efforts intellectuels et s'accrochent approximativement de la vérité et d'une réalité plurielle.

Nous avons toujours veillé, au SIRTOM, à rester proches des habitants avec une structure durablement ancrée dans notre territoire, en instaurant une relation de confiance avec les usagers indispensables au succès de la collecte sélective. Ainsi, nos missions de collecte n'ont pas été déléguées à des prestataires extérieurs. Le travail est entièrement réalisé en régie par les agents de la collectivité, c'est-à-dire des femmes et des hommes vivants dans notre région et attachés à celle-ci. Chacun d'entre eux garde à cœur la qualité et la continuité d'un service public de première nécessité. Un contrôle de supervision est également réalisé afin de nous assurer de la bonne exécution du ramassage et corriger un éventuel écart aux bonnes pratiques.

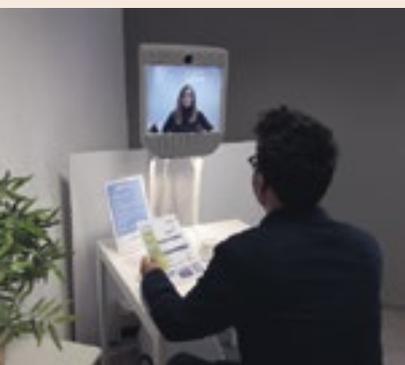
Une benne bi-compartmentée permettant la collecte simul-

tanée de plusieurs types de déchets sans risque de mélange fait actuellement ses derniers ramassages. Cette benne présente l'avantage évident d'optimiser les passages mais sème le trouble dans l'esprit des habitants et pour cette raison les services du SIRTOM n'ont pas souhaité renouveler ce type de matériel après sa mise en réforme.

Cette politique exigeante s'applique également à nos déchetteries avec des gardiens qui endossent un rôle phare pour la qualité du tri et des matériaux recyclés.

La direction des services du SIRTOM s'assure de la traçabilité de l'ensemble des tonnages triés et contrôle la destination des déchets vers les exutoires appropriés et autorisés. Ce travail permet la création d'une véritable chaîne de valeur ainsi que la création d'un lien de confiance entre tous les acteurs de cette chaîne. L'administration du SIRTOM produit ensuite des données territoriales fiables pour alimenter les politiques publiques de gestion des déchets et le rapport d'activités annuel mis en ligne sur le site internet de la collectivité. Il est utile de préciser que les matériaux expédiés vers les filières de recyclage et de valorisation font l'objet d'une rétribution ou d'un soutien financier qui vient en déduction des coûts de fonctionnement du SIRTOM. Une hypothétique mise en décharge en lieu et place de la vente des matériaux, apparaîtrait, de notre point de vue, comme une aberration totale.

Provisoirement suspendue pendant la période de crise sanitaire la journée portes ouvertes du SIRTOM sera de nouveau programmée en 2022. Cet événement est l'occasion de mieux connaître le SIRTOM, de rencontrer nos équipes et de mettre en avant notre savoir-faire et notre engagement en faveur de l'environnement. Économisons nos ressources, trions nos déchets.



## Service de l'eau

2 accueils client à votre disposition



**Vous avez des questions sur votre facture d'eau, vous souhaitez ouvrir ou résilier un compte, vous avez besoin d'aide dans vos démarches? Deux accueils client SUEZ sont à votre disposition :**

• **À Cavaillon, 65 rue de la Brèche :**

Accueil sans rendez-vous le lundi et le jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 00/ Accueil sur rendez-vous les autres jours => prise de rendez-vous au 09 77 408 408\* (appel non surtaxé).

• **À L'Isle-sur-la-Sorgue, à l'Espace associatif, 25 boulevard Paul Pons :**

Un chargé de clientèle est à votre service en visio, tous les jours sans rendez-vous, de 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 00.

Pensez à vous munir de votre référence client ou de votre numéro de contrat.

Sur place, merci de bien vouloir respecter les mesures anti-covid. \*du lundi au vendredi de 8 heures à 19 heures et le samedi de 8 heures à 13 heures.

**À noter :**

D'autres moyens sont également à votre disposition pour contacter SUEZ, votre exploitant du service de l'eau :

• **Par téléphone :** 09 77 408 408 du lundi au vendredi de 8 heures à 19 heures et le samedi de 8 heures à 13 heures

• **Par courrier :** SUEZ Eau France • Service client • TSA 50001 36400 LA CHATRE

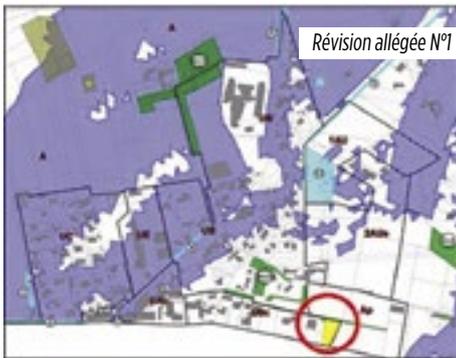
• **Par courriel :** sur [www.toutsurmoneau.fr](http://www.toutsurmoneau.fr) (formulaire)

• **Pour les urgences :** 09 77 401 136 • 24h/24 et 7j/7

# Point sur les révisions allégées & Modification simplifiée du PLU

► Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été approuvé le 23 juillet 2019

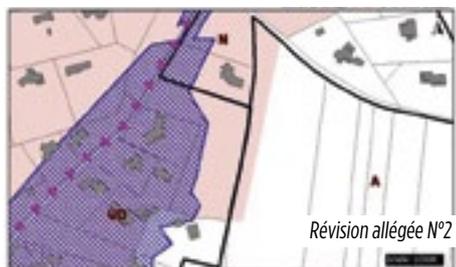
Une première révision allégée a été lancée le 23 septembre 2020 pour supprimer le périmètre de la servitude la zone « non aedificandi » à l'entrée Est sur la parcelle A 303 qui représente une partie du site appartenant à l'Hôtel-Restaurant « L'Oasis » qui est classé en zone UBc.



Extrait du PLU : Localisation du secteur concerné

Ainsi, l'objectif était d'intégrer ce terrain dans un secteur ne permettant que la réalisation d'aménagements ou de constructions en lien avec l'hôtel (parking, piscine, ...), en limitant fortement la hauteur et la surface d'éventuels bâtiments techniques (pool-house,...). Cette révision a été approuvée le 15 septembre 2021 par le Conseil Municipal.

Une seconde révision allégée a été lancée le 17 février 2021 pour redéfinir le nouveau classement de la parcelle D265 suite à la décision du Tribunal Administratif de Nîmes en date du 8 décembre 2020 d'annuler son classement initial en zone N (naturel). Une concertation



publique a été organisée du 28 juin au 12 juillet 2021 et le Conseil Municipal a délibéré le 15 septembre dernier pour tirer le bilan de cette concertation et arrêter le projet de révision. Une réunion conjointe d'examen des personnes publiques associées s'est tenue en mairie le 25 novembre 2021 et une enquête publique est organisée du 17 janvier au 18 février 2022.

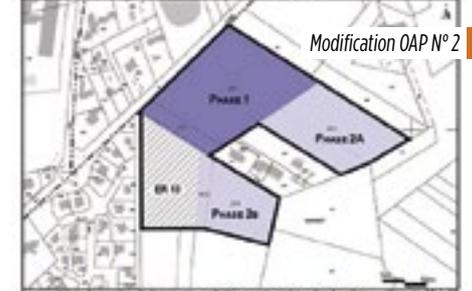
Par arrêté municipal du 15 février 2021, Madame Le Maire de Cabrières a lancé également une modification simplifiée du PLU sur 2 thématiques :

- Revoir le principe d'aménagement de la zone 1AU située à Coustellet : Ce secteur constitue l'extension de la zone constructible du hameau de Coustellet en bordure de la route de Gordes. Lors de l'élaboration du PLU, une réflexion portant sur l'organisation future de ce secteur avait été menée, et traduite dans les pièces réglementaires du PLU. Aujourd'hui, sans modifier l'objectif initial, la municipalité souhaite définir une organisation différente en faisant évoluer l'OAP, ainsi que le règlement de la zone 1AU. En premier lieu, la Commune souhaite réaliser l'opération par tranches, afin d'étaler l'arrivée de nouveaux habitants et d'anticiper au mieux leur intégration sur le territoire au cours des dix prochaines années. C'est pourquoi la Commune envisage d'une part la réalisation de l'OAP en deux phases et d'autre part le remplacement de l'équipement hôtelier par une maison de retraite.
- Affiner les dispositions relatives aux panneaux photovoltaïques : lors de l'élaboration du PLU, il a été indiqué pour l'ensemble du territoire communal que les panneaux solaires pouvaient être autorisés dès lors qu'ils n'étaient pas visibles depuis la voie publique. Aujourd'hui, la



<ul style="list-style-type: none"> <li>Parcelles constructibles (zones UBc, UBd, etc.)</li> <li>Parcelles non constructibles (zones N, etc.)</li> <li>Équipement (maison de retraite, etc.)</li> <li>Aménagement paysager des franges</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Parcelles constructibles à préserver (zones UBc, UBd, etc.)</li> <li>Parcelles non constructibles à préserver (zones N, etc.)</li> <li>Parcelles constructibles à préserver (zones UBc, UBd, etc.)</li> <li>Parcelles non constructibles à préserver (zones N, etc.)</li> </ul>
--	--

En premier lieu, la Commune souhaite réaliser l'opération par tranches, afin d'étaler l'arrivée de nouveaux habitants et d'anticiper au mieux leur intégration sur le territoire au cours des dix prochaines années.



1ère PHASE	2ème PHASE
<p>Parcelles de 18 à 20 logements.</p> <p>Ce secteur comprend la partie nord-ouest de la zone 1AU et est directement accolé aux dépendances.</p> <p>Les opérations prévues par cette première phase seront réalisées à partir du 1er janvier 2022.</p> <p>Surface totale : 10 500 m²</p> <p>Parcelles : 10</p> <p>Logements : 18 à 20</p>	<p>Les deux parties de la phase 2 seront réalisées indépendamment l'une de l'autre.</p> <p>Partie nord (20) : destination initialement prévue à l'origine d'un agencement (sans utilisation de zone UBc) sans construction.</p> <p>Les opérations prévues par cette deuxième phase seront réalisées à partir du 1er janvier 2022.</p> <p>Surface totale : 10 500 m²</p> <p>Parcelles : 10</p> <p>Logements : 20 à 25</p>

municipalité souhaite définir des règles différenciées en fonction des secteurs de la commune et de leurs enjeux, afin de concilier au mieux le développement des énergies renouvelables et la préservation

vation de la qualité du patrimoine et des paysages. Sur cette partie, la Commune travaille en étroite collaboration avec les Bâtiments de France notamment pour le secteur situé dans le chœur du village à proximité du château.

Cette modification a été soumise aux personnes publiques associées et **une enquête publique conjointe avec la révision allégée N° 2 est organisée du 17 janvier au 18 février 2022.**

Commune de Cabrières d'Avignon

**PROCÉDURE DE RÉVISION ALLÉGÉE N° 2  
ET DE MODIFICATION N° 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)  
MESURES DE PUBLICITÉ POUR L'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Commune de Cabrières d'Avignon - Enquête alléguée portant sur :  
LA RÉVISION ALLÉGÉE N° 2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME  
ET LA MODIFICATION N° 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME.

Dont les objets sont :

- Révision Alléguée n° 1 : définir le nouveau classement de la parcelle D265 suite à la décision du TA de Nîmes en date du 8 décembre 2020 d'annuler son classement en zone N.
- Modification n° 1 :
  - revoir le principe d'aménagement de la zone IAU située à Coustellet.
  - affiner les dispositions relatives aux panneaux photovoltaïques.

Par arrêté n° 2021/07 du 16 décembre 2021, le maire de Cabrières d'Avignon a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique relative au projet de révision alléguée n° 2 et modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

A cet effet :

- Il sera procédé à une enquête publique unique relative à cet projet.

L'enquête publique unique se déroulera du lundi 17 janvier au vendredi 18 février 2022, soit 33 jours consécutifs.

Au terme de l'enquête, lorsque le commissaire enquêteur aura rendu ses rapports, le conseil Municipal de Cabrières d'Avignon devra délibérer pour approuver la révision alléguée n° 2 et la modification n° 1 du PLU.

Monsieur Alain LECLERCQ, ingénieur retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Nîmes. Les pièces du dossier, ainsi que le registre d'enquête à feuilles non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur seront déposés à la Mairie de Cabrières d'Avignon pendant 33 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, du 17 janvier au 18 février 2022 inclus.

Chaque jour d'ouverture de la mairie, des observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur. Les dossiers sont aussi consultables sur le portail numérique mis à la disposition du public. La mairie durant les heures habituelles d'ouverture de celle-ci et sur le site de la commune (<https://www.cabrieresd'avignon.fr/>). Une adresse internet dédiée permettra de recueillir les observations du public (enquêtespubliques-cabrieresd'avignon.fr). Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication des dossiers d'enquête publique auprès de la mairie dès la publication de l'arrêt d'ouverture de l'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie le :

- 17 janvier 2022 de 09 h30 à 17 h30
- 25 janvier 2022 de 09 h30 à 17 h30
- 1 février 2022 de 09 h30 à 17 h30
- 10 février 2022 de 09 h30 à 17 h30
- 18 février 2022 de 09 h30 à 12 h30.

Madame la Maire de la commune de Cabrières d'Avignon représente l'autorité auprès de laquelle des informations peuvent être demandées concernant les dossiers de révision alléguée n° 2 et modification n° 1 du PLU.

A l'expiration du délai de l'enquête le registre d'enquête sera mis à disposition du commissaire enquêteur et clos par lui. Dès réception du registre et des documents annexés, le commissaire enquêteur rencontrera, dans la mesure, Madame la Maire et lui communiquera les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Madame la Maire disposera d'un délai de quinze jours pour produire ses observations écrites.

À compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur disposera d'un délai de trente jours pour transmettre au maire de la commune de Cabrières d'Avignon le dossier avec son rapport dans lesquels figurent ses conclusions motivées.

Une copie des rapports du commissaire enquêteur sera adressée à M. le Préfet du département de Vaucluse et à M. le Président du Tribunal Administratif de Nîmes.

Un mois après la fin de l'enquête publique, le public pourra consulter les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur à la Mairie de Cabrières d'Avignon, pendant une durée d'un an.

**Avis Enquête Publique**

pace vert ludique où le caractère naturel domine (uniquement quelques équipements légers). Cette identification a pour objectif de préserver ces espaces plantés à proximité du cœur villageois.

Or, il s'avère que la délimitation de cet élément intitulé EV6 intègre des espaces qui ne constituent aucunement des espaces verts (route, parking, terrain de sport stabilisé...). Aussi, afin d'être cohérent entre l'objectif de protection recherché et la délimitation de l'EV6, le périmètre de ce dernier sera affiné afin que ne soient maintenus en EV6 uniquement les espaces présentant un caractère d'espaces verts (planté et/ou engazonnés).

Nous vous tiendrons, bien entendu, informés de l'évolution de l'ensemble de ces procédures.

Françoise MATHIEU



## VOS DÉMARCHES D'URBANISME EN LIGNE SUR LA COMMUNE DE CABRIÈRES D'AVIGNON

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, toutes les collectivités devront avoir mis en œuvre la possibilité pour leurs administrés de saisir par voie électronique (SVE) les demandes d'autorisation d'urbanisme.

L'instruction va ainsi passer d'une procédure papier à une procédure numérique, du dépôt en ligne de la demande sur un téléservice dédié, à la notification de la décision jusqu'à la déclaration d'achèvement de chantier.

Les dépôts dématérialisés ne pourront se faire que par ce téléservice. Aucune autre transmission par un autre biais numérique ne sera recevable.

Le pétitionnaire aura toujours la possibilité de déposer ses demandes au format papier, s'il le souhaite.

Une troisième révision alléguée a été lancée le 13 juillet 2021 pour affiner la délimitation de l'espace identifié au titre de l'article L.151-23 du CU identifié « EV6 ». En effet, lors de l'élaboration du PLU, au sud du village, un espace a été identifié au titre de l'article L.151-23 du CU sur des terrains communaux. Il s'agit d'un es-



## Comment effectuer vos démarches ? Deux solutions s'offrent à vous...

### 1. PAR LE TÉLÉSERVICE (dès le 1er janvier 2022)

En allant sur le lien correspondant ci-après et laissez-vous guider

• Cabrières d'Avignon : <https://sve.sirap.fr/#/084025/>

Lien aussi disponible sur le site internet de LMV : <https://www.luberonmonts-devauluse.fr/communaute-de-communes/service-commun>

### 2. PAR VOIE PAPIER

• Télécharger les formulaires sur le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

• Déposer les dossiers complets à la mairie de la commune.

Après enregistrement le dossier est envoyé au service ADS de l'agglomération LMV

### Les sites qui peuvent vous aider dans vos démarches :

• <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221> (assistance au dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme),

• <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/> (localisation du terrain du projet et définition de la règle d'urbanisme applicable à votre projet),

• <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319> (rappels généraux sur les autorisations d'urbanisme – complément à l'assistance vers laquelle pointe le premier lien).

# 14

## Ancienne carrière des Vignares

### ► Point sur la situation

Après plus de 40 ans d'exploitation, la carrière des Vignares (route de Lagnes) a cessé toute activité au premier semestre 2021 nous laissant une cavité de près de 40 mètres de haut mais mettant fin au bal incessant des camions.

Je sais, de par mes rencontres avec vous sur le terrain, que les interrogations sur le devenir du site sont nombreuses. Je tiens par ces quelques lignes à vous faire un point sur la situation. Le site a la particularité d'être la propriété de la commune aux deux tiers et de la société exploitante pour l'autre tiers. Plusieurs sociétés ont approché notre conseil municipal afin de proposer le remblaiement de la carrière par des déchets inertes. Cette solution, qui garantirait certes la mise en sécurité du site, présente un inconvénient majeur : celui de générer un trafic de camions important et donc de nombreuses nuisances pour les riverains et utilisateurs des routes, cela pendant de nombreuses années.

Une pression est également exercée par des communes avoisinantes, ayant besoin d'évacuer des déchets inertes en grande quantité. Le site de la carrière de Cabrières leur semble approprié, alors qu'il existe d'autres carrières où ces déchets pour-



raient être évacués sans causer de torts au voisinage par un trafic routier important. De plus, la teneur de ces déchets, ainsi que l'empressement à s'en débarrasser nous questionne et nous met mal à l'aise.

Oui mais alors me direz-vous, que faire de ce trou béant?

Pour répondre à cette question, je vous dirai pour ma part qu'il est URGENT d'ATTENDRE.

Le sujet de la carrière est trop important pour prendre à la hâte une décision qui impactera plusieurs générations. C'est en ce sens que j'ai saisi Monsieur le Préfet de Vaucluse sur ce sujet de manière formelle car c'est lui qui sera décisionnaire du devenir du site.

**En effet, les exploitations des carrières constituent juridiquement des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Elles sont donc soumises à cette législation spéciale du code de l'environnement et doivent faire d'objet d'une autorisation des services de l'État. Il est primordial de nous laisser le temps d'étudier plusieurs pistes de réflexions sur les possibilités qu'offrirait le site, une fois sécurisé et combien coûterait cette sécurisation à la commune.**

**En l'état, le site est strictement inaccessible et interdit au public car très dangereux (éboulements et chutes de pierres). Ces différentes pistes nous permettront de nourrir notre réflexion, préalable nécessaire à toute prise de décision. Nous ne pouvons nous contenter d'une seule alternative, surtout quand cette dernière est source de nuisances. Pour l'heure, envisager un remblaiement a été écarté par vos élus municipaux.**

*Delphine CRESP*

## Salon Interrégional du Santon à Cabrières

### ► Une réussite pour cette toute première édition !



L'identité culturelle spécifique de la Région Sud se fonde sur un ensemble de traditions, de mémoires collectives, dont le santon est un des emblèmes.

Afin de valoriser et transmettre cet héritage, la commune a organisé, en collaboration avec l'association La Cabro d'Or et



le collectif des santonniers et créchistes de Vaucluse son premier salon des santons en décembre dernier à la salle des fêtes. Malgré le contexte sanitaire, le public fût nombreux, de quoi motiver les équipes pour renouveler cette édition en 2022.

L'inauguration s'est déroulée en présence de Christian MOU-NIER, Vice-président du département de Vaucluse que je remercie de sa présence.

Je tiens également à remercier les membres de l'association La Cabro d'Or, les santonniers (particulièrement Michel SERVANT et Cécile CLÉMENTE), les directrices de nos écoles et les enfants, ainsi que Madame Pourcel, adjointe à la vie associative, pour cette belle réussite.

**Rendez-vous en décembre pour une nouvelle édition !**

*Delphine CRESP*

# Santé

## ► Pôle médical

Deux nouveaux médecins généralistes sont installés sur notre commune depuis le début de l'année : les Docteurs ROCAMORA et BOURGEOIS.

Ce nouveau cabinet médical se situe à proximité de la pharmacie de Coustellet/Cabrières d'Avignon (RDV via Docolib ou au 04 23 10 03 74). D'autres praticiens de santé doivent les rejoindre, à l'issue des travaux de ce pôle médical porté par notre pharmacien.

Notre commune compte donc désormais trois médecins généralistes avec le Docteur DE LA LANDE (centre de Cabrières d'Avignon).



# Brevet de Secourisme

## ► Stage PSC1



Cette fin d'année 2021 a été rythmée par la COVID sur beaucoup de points. Contraintes, douleurs, tests en tout genre, malaises, nous en avons entendu de toutes les couleurs à la radio ou à la télévision.

À cause, ou plutôt grâce à cela, une vingtaine de volontaires ont bravé leur peur de l'inconnu en se formant au stage secourisme PSC1.

Gregory, pompier volontaire et formateur a animé deux journées. Beaucoup de points ont été abordés ; la protection, les messages d'alerte, le massage cardiaque, l'utilisation du défibrillateur au-

tomatique et j'en passe, tous sont repartis ravis de cette formation qui les aidera dans le cadre de leur travail mais aussi dans leur vie privée.

Faites comme eux, soyez les premiers à intervenir sur une chute, une blessure, un malaise, rejoignez la communauté des secouristes.

Inscription auprès du secrétariat de la mairie ou renseignements auprès de M. Leyre Jean-Pierre, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire en charge de la Sécurité.

Tél. : 06 63 21 93 32 ou [jean-pierre.leyre@cabrieresdavignon.fr](mailto:jean-pierre.leyre@cabrieresdavignon.fr)

# Association des Maires Ruraux de Vaucluse

## ► Fédérer, informer et représenter

Le 10 avril dernier, l'Association des Maires Ruraux de Vaucluse voyait le jour. Notre association devenait le 81<sup>e</sup> département à rejoindre l'Association des Maires Ruraux de France.

Le Vaucluse compte 116 communes rurales sur les 151 qui le composent. 2/3 des communes rurales de moins de 3500 habitants ont adhéré à notre association, d'autres nous rejoindront l'année qui arrive.

Vendredi se tenait la première Assemblée générale de notre association, en présence de Monsieur le Préfet de Vaucluse, des Sous-préfets, de nos parlementaires, de Monsieur le Vice-président du Département et de nombreux représentants des services de l'État.

Lors de son allocution, notre Président, Robert TCHOBDRENOVITCH, Maire de Mirabeau, a rappelé l'importance de la prise en compte de la ruralité dans les réflexions de l'État et de nos partenaires institutionnels. Nos inquiétudes et problématiques n'ont rien à voir avec celles des communes urbaines.

Mais c'est sur l'agenda rural que l'essentiel s'est porté et nous remercions Monsieur le Préfet d'avoir apporté une première autoévaluation au niveau du département.

« Nous écouter c'est bien, nous entendre c'est mieux !

*Delphine CRESPIER, Maire de Cabrières d'Avignon  
Secrétaire de l'Association des Maires Ruraux de Vaucluse*



# Bien vivre

» Les



Sécurisation de l'enceinte de la cour d'école maternelle de Coustellet



Sécurisation du portail de la cour d'école maternelle de Coustellet



Sécurisation liaison douce de Coustellet • APRÈS

Sécurisation liaison douce de Coustellet • AVANT



Aménagement de la liaison douce le long du collège de Coustellet

**La phase 1 de la liaison douce est désormais terminée.** Des échanges sont toujours en cours avec le département de Vaucluse quant à la phase de réalisation n° 2, reliant Coustellet au centre village. Cette réalisation demande de nombreuses acquisitions foncières et comprend certaines difficultés techniques par rapport à des réseaux souterrains qui doivent être étudiés. Nous vous rendrons compte au fur et à mesure de l'avancée des échanges.

Je me suis également rapprochée de Monsieur le Maire de Gordes afin d'engager une réflexion commune sur la réfection du chemin des Parties, dont l'état nécessite de gros travaux.

Cette voirie étant pour moitié à Gordes, nous attendons l'accord de cette collectivité pour pouvoir engager ces travaux.

*Le Maire*



Sécurisation piétonne route d'Apt

# à Cabrières

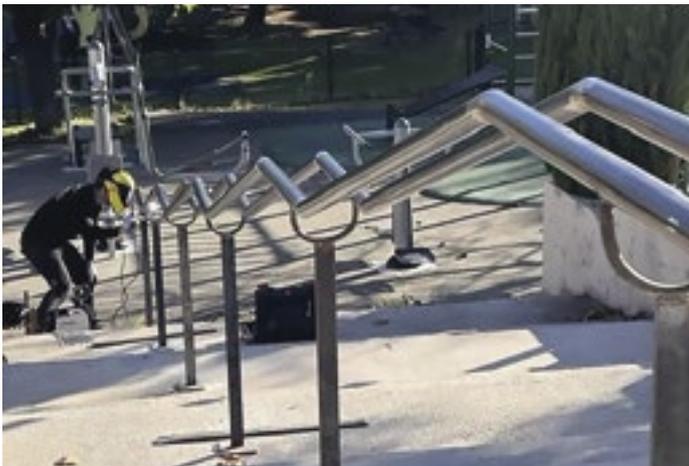
## Travaux



La transmission de l'héritage mémoriel des événements tragiques de l'Histoire contemporaine constitue un devoir de mémoire. En 2022, des travaux seront entrepris afin de préserver et sauvegarder notre Monument aux morts. La commune sollicitera à cet effet une aide spécifique de la Région Sud et du Département de Vaucluse



Aménagement (muret et garde-corps) du Jardin de Concise



Sécurisation et accessibilité de l'aire de jeux du village



Sécurisation de la route des Cèdres



Aménagement autour de l'abri bus route d'Apt



Mise en place des porte-drapeaux et des Cyprès à la Mairie

# Tu cherches un job d'été?

**Pour renforcer ses effectifs**

aux Services Techniques durant  
la saison estivale (juillet/août),

la commune de **Cabrières d'Avignon**

**RECRUTE**

des jeunes âgés de 18 à 25 ans.

Merci d'envoyer vos candidatures  
par courriel ou courrier postal à la mairie  
avant le **30 avril 2022**.



**1 poste  
en août**

**1 poste  
en juillet**

## École de Coustellet

### » Découverte du Rugby

L'association L'Isloise « A Venir Rugby » fait découvrir ce sport aux élèves de GS/CP et de CE1/CE2, tous les vendredis après-midi, jusqu'aux vacances de février.

Au programme, pas de plaquages (dommage les enfants en rêve...) mais la découverte du ballon ovale et des premières règles de jeu: Comment marque-t-on

au rugby? Comment fait-on évoluer le ballon?

Léandre et Marion proposent des ateliers variés, les enfants adhèrent et participent avec grand plaisir à cette activité nouvelle sur l'école.

Odile MAILLET



# École du village

## ► Petit retour sur les activités de l'automne 2021



Pendant 9 semaines, tous les mardis après-midi, les élèves de GS, CP, CE1 et CE2 sont allés à la piscine de la Roudière à Cavaillon, pour s'initier ou se perfectionner aux activités de natation. Les progrès ont été rapides. Ce cycle a été possible grâce au financement par la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse et par la municipalité de Cabrières d'Avignon.

Du 11 au 15 octobre, sur une idée de Christine LAUGIER, toute l'école s'est mobilisée à l'occasion de la semaine du goût. En maternelle, à l'instar de la mascotte « le dinosaure POP », qui prend la couleur des aliments qu'il mange, les enfants étaient invités à s'habiller ou trouver un accessoire de la couleur des aliments du jour. Pour chacun des jours de la semaine, une couleur était proposée, associée à une découverte de fruits, légumes, ou autres aliments de cette couleur. Une belle réussite, grâce aux enfants et à leurs familles qui se sont prêtés au jeu avec grand enthousiasme!



Les autres classes ont dégusté des fruits sous différentes formes. Plusieurs entreprises locales ont offert des produits : les confitures « Les Saveurs Provençales », des fruits bio de Biocoop, des fruits confits de la Confiserie Saint Denis et ont même animé des ateliers en classe : Le Carillon, le Grand Hôtel Henri, les jus de fruits Kookabarra. Les élèves ont bien apprécié toutes ces dégustations.

Échec Et Mat! François PENALVER, président du club d'échecs de L'Isle-sur-la-Sorgue, a repris le chemin de l'école, tous les jeudis midi, pour initier, bénévolement, les élèves de la Grande Section jusqu'au CM2. Entre chaque période de vacances, il prend en charge un nouveau

groupe d'une dizaine d'enfants et leur fait découvrir ce sport cérébral; un bon moyen d'occuper les enfants avant ou après la cantine et de révéler de jeunes talents.



Les élèves de GS CP ont repris leur cycle de randonnées. À chaque période, Vincent BRULEBOIS emmène ses élèves en randonnée. Du haut de leurs 5 ou 6 ans, ils ne sont pas peu fiers d'annoncer le nombre de kilomètres parcourus, dès leur retour à l'école. Quant aux CM1 CM2, ils ont fait l'aller et le retour à pied, à Gordes, pour visiter l'exposition Vasarely qui se tenait au château. Une belle journée qui a permis d'allier cultures artistique et sportive.



La pandémie n'a pas permis au collège du Calavon d'organiser le traditionnel cross à la forêt des cèdres et d'inviter les élèves de CM des écoles environnantes à participer à la course. Qu'à cela ne tienne, Elise CRISA et Nathalie BELLANGER, les enseignantes de la classe CM, aidées de quelques parents, ont organisé ce cross pour leurs élèves.



À cette occasion, la classe de CE1 CE2 de Sandrine ISSON est venue encourager les « grands de l'école ». Félicitations à tous les participants et notamment à Robin et Elsa qui sont arrivés en tête de leur catégorie.

En décembre, les classes de CE1 CE2 et de CM1 CM2 ont participé au concours de dessin de santons organisé par la Cabro d'Or, à l'occasion de son premier salon interrégional du santon. Au préalable Daniel CHABERT est venu dans les classes expliquer cette tradition provençale, son origine, les différentes sortes de santons et les métiers d'autrefois représentés (le meunier, la lavandière...).



Pour compléter cette activité, les élèves de CM ont également modelé et peint des santons en argile. Les enfants ont grandement été récompensés par l'association la Cabro d'Or, ils ont tous reçu un goûter, des prix ont été décernés, pour les dessins et les santons en argile, à Emmy, Alexandre et Ilona en CE, Marius, Line, Timéo, Candice et Lilou-Jeane en CM.

Enfin juste avant les vacances, petits et grands se sont régalés lors du bon repas de Noël préparé par nos cantinières et offert à tous par la municipalité. Le vendredi 17 décembre, le Père Noël a fait un détour par notre école et a offert à chaque enfant un joli livre financé par Per li Pichounet.



## Collège du Calavon



### UN CROSS SOUS FORME DE RELAIS EKIDEN



Annulé l'an dernier, c'est sous la forme d'un relais Ekiden que s'est déroulé le cross, qui a lieu traditionnellement à la forêt des Cèdres la veille des vacances de la Toussaint. Une formule qui permettait de respecter le protocole sanitaire en limitant le brassage des élèves, puisque ces derniers ont couru par niveaux, toutes les 2 heures: 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> le matin, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> l'après-midi. Petits et grands devaient accomplir un parcours balisé de 900 m, chaque classe devant réaliser 15 boucles. Les élèves couraient par équipe de 2, 3 ou 4, chacun ayant l'obligation de faire au moins une boucle. Il fallait donc élaborer une stratégie, pour savoir qui allait courir avec qui et qui allait faire plusieurs boucles. Une formule qui a remporté un vif succès, le soleil radieux et la bonne humeur étant aussi de la partie.

### MISE À L'HONNEUR DES ÉLÈVES MÉRITANTS



Vendredi 18 novembre, s'est déroulée la cérémonie républicaine de remise du Brevet des Collèges, obtenu cette année avec mention Très Bien par 40 élèves sur les 155 ayant décroché leur diplôme.

Nouveauté cette année, 20 élèves méritants - dont le parcours au collège a été remarquable, avec des résultats toujours excellents alliés à une attitude exemplaire - ont été mis à l'honneur. En présence de nombreux élus, ces élèves méritants ont été félicités et récompensés. Des présents financés notamment grâce aux subventions des communes et de l'association cabriéroise La Jouvenço du Luberon.

Bravo aux Cabriérois Clément BÉNICHOU, Louise COSTE et Sacha COSTE, qui faisaient partie des 20 élèves mis à l'honneur!



### PRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

À la mi-janvier, les conseillers municipaux Philippe TABOULET et Véronique MOINE sont venus au collège présenter aux jeunes Cabriérois - très intéressés puisqu'ils étaient plus de 50 sur les 78 que compte l'établissement! - le Conseil Municipal des Jeunes, sur le point de voir le jour. En présence du principal Jean-Philippe GUY, Philippe TABOULET a expliqué les objectifs et le fonctionnement du CMJ et a encouragé les jeunes à présenter leur candidature, afin de prendre part à la vie de la commune, faire entendre leur voix et être les porte-paroles de leurs camarades.

## › Nos Cabriérois ont du talent !



**Laurent BELLANGER**, ingénieur biologiste, docteur en biochimie, responsable d'un laboratoire de recherche au sein d'un organisme public, spécialisé dans la mise au point de méthodes de détection de micro-organismes pathogènes, a été nommé par décret présidentiel au grade de chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

Il a été décoré le 2 octobre dernier par Monsieur Maurice CHABERT, maire honoraire de Gordes, officier dans l'Ordre National du Mérite, en présence de Madame Delphine CRESP, maire de Cabrières d'Avignon, lors d'une cérémonie organisée au jardin de Concise qui a rassemblé sa famille, des proches et des

membres du conseil municipal. Cette décoration est une reconnaissance professionnelle de son implication dans la détection des menaces et risques biologiques et pour le diagnostic des maladies infectieuses émergentes. Elle souligne son engagement personnel et celui de son équipe lors des différentes crises sanitaires récentes, Ebola, Zika et COVID-19, avec une participation active à la mise au point de tests de diagnostic rapide.

Le récipiendaire tient à remercier Maurice CHABERT pour avoir accepté de lui remettre la décoration, ainsi que Delphine CRESP et l'ensemble des élus Cabriérois pour l'organisation de la cérémonie.



## Formation des élus

### › Montée en compétence

Samedi 15 janvier des élus municipaux ont de nouveau participé avec assiduité, à un nouveau programme de formation intitulée « Construire son Projet de Territoire » ayant pour objectif de :

- Maîtriser les enjeux et les défis de sa collectivité
- Construire un projet communal en accord avec les attentes des administrés
- Identifier les marges de manœuvre financières
- Comprendre les outils de la prospective : sociale, économique et financière
- Établir des feuilles de route et un plan d'action cohérent et atteignable
- Identifier les marges de manœuvre financières et de financements externes



## Yvon Darriès

### › Restauration de sa tombe sur la commune de Lagnes

L'association départementale des Combattants Volontaires de la Résistance de Vaucluse vient en ce début d'année 2022 de finaliser la restauration de la tombe d'**Yvon DARRIÈS**, résistant du groupe Franc-Kléber de Lagnes, assassiné à l'âge de 23 ans, le 2 août 1944 à Cabrières d'Avignon par les membres de la 8<sup>e</sup> compagnie du 3<sup>e</sup> régiment de Brandebourg installée à l'hôtel Splendid de Cavillon.

Les travaux menés par les membres de l'association se sont déroulés sur 3 week-ends. La pierre tombale a tout d'abord été nettoyée au moyen d'un nettoyeur à eau à haute pression, puis brossée manuellement pour tenter de rendre à la pierre sa couleur originelle. Puis, la tombe a été entièrement poncée, ses angles en maçonnerie cassés ont été refixés à l'aide de ciment chimique puis lissés au mortier. La ferronnerie entourant le tombeau a été ressoudée, refixée aux murs du cimetière puis repeinte avec de la peinture noire antirouille. Enfin, le chapiteau surmontant la tombe a été restauré ainsi que la plaque de marbre d'**Yvon DARRIÈS**. La restauration s'est terminée par l'application d'un traitement hydrofuge de protection. L'ensemble des frais de restauration a été pris en charge par l'association départementale.

Elle tenait à remercier la mairie de Lagnes et la famille d'**Yvon DARRIÈS** pour leur soutien ainsi que le travail des membres de l'association dont plus particulièrement Madame Carine MOLINER et Messieurs Jérôme EYGRIER et Max LEON.



## La Cabro d'Or

► De 2021 à 2022



De septembre à décembre 2021, la Cabro d'Or a pu maintenir ses activités: cours de provençal et de chant. Hélas, la situation sanitaire a empêché la tenue de la Veillée Calendale, prévue le 11 décembre.

Heureusement, le Salon du Santon, organisé avec la municipalité et le collectif des santonniers, a pu se dérouler dans de bonnes conditions. Pour une première, ce fut une réussite.

En parallèle, trois classes des écoles de Cabrières et Coustellat ont participé avec brio au concours de dessin sur le thème du santon.

Autre succès: le concert donné à l'église du village, fruit de la collaboration entre les chorales de la Sénancole et de la Cabro d'Or. Une belle expérience à renouveler.

Pour 2022, les activités ont repris le 8 janvier. Comme d'habitude, le mercredi de 18 heures à 19 heures 30, salle de l'Âge d'Or, en alternant cours de langue provençale et cours de chant. Le tout dans le strict respect des règles sanitaires.

Au programme du semestre, l'exploration et l'étude d'un élément original de notre patrimoine régional: la plaine de

la Crau, avec sortie sur le terrain prévue au début du printemps.

Puis la ville d'Arles et ses richesses, avec journée sur place, comprenant la visite du Museon Arlaten, récemment réouvert.

La Cabro d'Or envisage d'organiser une soirée contes-chansons à la salle des fêtes en février-mars et un repas-spectacle fin juin, place de la mairie (à préciser en temps voulu, en fonction des contraintes sanitaires).

Lors de la dernière Assemblée Générale, le Conseil d'Administration a été en partie renouvelé. Il compte 9 membres: Sigrid FALCK, Josette INFANTI, Myriam PAURIOL, Josy VICENTE, Daniel CHABERT, Maxime DUPIN, Gérard JEAN, Guy MOINE et Jean-Pierre VEYRIER.

**Le nouveau bureau se compose comme suit :**

Président : **Guy MOINE**

Vice-président : **Maxime DUPIN**

Trésorière : **Josette INFANTI**

Vice-trésorière : **Josy VICENTE**

Secrétaire : **Jean-Pierre VEYRIER**

Secrétaire-adjoint : **Daniel CHABERT**

**La Cabro d'Or vous souhaite une « Bono Annado, bèn granado e bèn acoumpagnado »**

## ► Albert & Jeannine



La Cabro d'Or est doublement endeuillée. Le doyen de l'association Albert VALLELIAN est décédé à la mi-décembre. À peine un mois après,

son épouse Jeannine est partie le rejoindre.

Nous garderons le souvenir de ces amoureux de la Lengo Nostro, assidus au cours de provençal, qui laisseront un grand vide dans nos rangs.

Albert était un fin diseur, qui savait si bien conter l'histoire du rossignol amoureux d'une étoile. Au terme d'une vie de travail, il s'investit dans la commune, en qualité de moniteur d'Aïkido, diacre de notre diocèse et conseiller municipal de Cabrières de 1995 à 2001.

Jeannine, perfectionniste dans la diction de la langue provençale, a également donné beaucoup de son temps pour enseigner le catéchisme à des générations d'enfants.



À leurs enfants et tous leurs proches, la Cabro d'Or présente ses condoléances attristées.

« Aro, lou roussignòu e sa roussignouletto se soun envoula pèr re-trouva l'estello ».

Le président Guy Moine et tous les membres de la Cabro d'Or.

# L'Atelier des Cigales

## ► Une rentrée réussie



Remise du chèque Handi'Chiens avec Saphir

Cette année nous sommes 17, toutes passionnées des Arts du Fil. Certaines par la broderie, d'autre part la dentelle aux fuseaux ou encore la couture et le tricot.

Vous avez envie de vous joindre à nous : venez nous retrouver lors de l'atelier-partage autour des Arts du Fil : Couture, tricot, crochet, broderie, dentelle aux fuseaux, frivolité, tous les mardis de 9 heures à 17 heures (selon vos disponibilités), l'atelier initiation Dentelle aux Fuseaux le jeudi de 14 heures à 17h30, et l'atelier d'initiation Couture le lundi de 14 heures à 17h30, toujours dans les salles municipales, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Deux stages de broderie ont eu lieu en octobre et novembre. Nous avons eu la joie de revoir d'anciennes stagiaires venues parfaire et apprendre une nouvelle technique, mais aussi de nouvelles. Venues des Alpes Maritimes et du Haut Vaucluse, sans oublier les adhérentes de l'association. Hardanger, Ricello, Jours d'Angles sur l'Anglin et également École des Jours ont été étudiés par nos élèves. De très beaux moments de partage et de belles découvertes pour chacune.

Un moment fort de cette fin d'année :



Stage broderie octobre 2021

notre marché de Noël de Créateurs dans le beau village des Beaumettes. Malgré les conditions sanitaires, beaucoup de visiteurs ont tous apprécié la qualité du travail de nos exposants et parmi eux un jeune « Meilleur apprenti de France » et un « Meilleur ouvrier de France ». Lors de cette manifestation, nous avons fait la connaissance de nos nouveaux filleuls Shine et Saphir, Handi'Chiots en cours de formation. Après leur petite démonstration de leur savoir-faire, nous avons remis à l'association un chèque de 2000€, contribuant ainsi à leur éducation.

Nos projets pour 2022? Nos stages de

broderie : Les dates sont les suivantes : du 25 au 27 mars 2022 inclus, du 24 au 26 juin 2022 inclus. Les horaires : de 9 heures à 18 heures.

Une seconde édition de notre exposition-vente des travaux des adhérentes du 17 au 19 juin 2022.

Pour de plus amples renseignements sur nos activités et sur Handi'Chiens, contacter Chantal par mail [contact@atelierdescigales.fr](mailto:contact@atelierdescigales.fr) ou au 06 08 27 1777.

Notre page Facebook : [www.facebook.com/AtelierDesCigales/](http://www.facebook.com/AtelierDesCigales/)

Site web : [www.atelierdescigales.fr](http://www.atelierdescigales.fr)

Chantal VANÇON

## Chorale « La Sénancole »

### ► « Pour garder le moral, chantons! »



Malgré le contexte sanitaire, la plupart des choristes de « La Sénancole » continuent à se retrouver les mardis soir de

18 heures à 20 heures pour chanter sous la direction de la dynamique Nathalie BIDEAUX.

C'est vrai que nous répétons actuellement masqués mais toujours avec le même plaisir!

Nous avons beaucoup apprécié de chanter à l'Église de Cabrières lors de la fête du Santon le 18 décembre dernier en compagnie de la chorale de l'association de la Cabro d'Or.

La chorale La Sénancole accompagnera la cérémonie du 8 mai et sera présente à l'occasion de la Fête de la Musique.

Si vous souhaitez sortir de la monotonie ambiante, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Renseignements auprès de Martine VALADE au 04 90 76 98 20.

Nous vous souhaitons une très belle année 2022 et une excellente santé!

Martine VALADE



# Olympique Badminton Calavon 84

## La vie du club

### 1 • Venez pratiquer le Badminton avec l'OBC 84

L'OBC 84 propose sur ces créneaux de pratiquer le sport olympique, le Badminton. Venez essayer sur 1 ou 2 séances gratuitement c'est le moment de faire du sport. Pour les créneaux horaires et les jours de pratique et les informations utiles, vous trouverez cela à la fin de cet article.

### 2 • Troisième saison sportive 2021-2022 pour l'OBC 84

L'OBC 84 entame sa troisième saison en 2021-2022, le club OBC 84 est orienté vers une activité plus sportive tout en préservant les activités loisirs. L'OBC 84 a pu continuer à exister malgré les 2 premières saisons 2019-2020 et 2020-2021 entachés des fermetures, dû à la pandémie COVID 19, de son lieu de pratique le gymnase du Calavon. Le club OBC 84 a été agile, dans cette période difficile et il a proposé sur quelques séances des activités en plein air, avec du Air Badminton sur la pelouse à côté du gymnase du Calavon.

### 3 • Participation au forum intercommunal pour l'OBC 84

L'OBC 84 était présent au premier forum intercommunal organisé par Loïc DRIOT avec la participation de 5 communes, dont celle de Cabrières d'Avignon orga-

nisatrice de ce bel évènement, sur les installations sportives du gymnase du Calavon. L'OBC 84 avait mis en place un stand qui a permis de trouver de nouveaux licenciés. Un terrain de Badminton était monté dans le gymnase pour de la démonstration ou de la découverte de ce sport avec prêts de raquettes fournies par l'OBC 84.

### 4 • OBC 84 club écoresponsable

Le club OBC 84 soucieux des enjeux planétaires liés à la gestion des déchets s'organise pour la valorisation des déchets générés par la pratique du Badminton. Pour cela, le club OBC 84 donnera aux 2 écoles communales celle de Cabrières d'Avignon village et celle de Coustellet ses tubes de volants vides pour les activités d'Arts Plastique. Dans la même optique le club donnera à un lycée d'Orange ses volants usagés en plumes, dans le cadre d'une opération de valorisation des déchets du Badminton.

### 5 • Une équipe de l'OBC 84 en interclubs départemental

Le club OBC 84 a mis en place sur cette saison 2021-2022 une équipe en interclubs départemental pour défendre les couleurs du club de la commune de Cabrières d'Avignon. L'interclubs ce sont des rencontres tout au long de la saison contre les autres clubs du département.

L'OBC 84 débute en Départementale 3 – D3 avec par rencontre 2 Simples Homme, 2 Simples Dames, 1 Double Homme, 1 Double Dames et 2 Doubles Mixtes. Nous vous informerons lors des brèves des rencontres et des résultats.

### 6 • Créneaux OBC 84 saison 2021-2022

Mardi soir de 18 h 45 à 22 h 45 créneau en jeu libre pour les jeunes et les adultes.

Samedi matin de 9 h 00 à 13 h 00 créneau avec entraînement dirigé pour les jeunes et les adultes.

Dimanche matin de 9 h 30 à 12 h 30 créneau en jeu libre pour les jeunes et les adultes.

La reprise des créneaux a eu lieu début septembre 2021 selon les autorisations de la commune de Cabrières d'Avignon au gymnase du Calavon, à côté du collège du Calavon à Coustellet.

Venez essayer le Badminton sur 1 ou 2 séances gratuites au gymnase du Calavon, ensuite il sera nécessaire de prendre une licence.

**Contacts et informations club OBC 84 :**

**Contact J. BOREL • Tél. : 06 03 63 29 36**

**Courriel : [olympique.calavon.bad@gmail.com](mailto:olympique.calavon.bad@gmail.com)**

**Site : <http://coustellet.fr/obc84.html>**

Joël BOREL



# L'Âge d'Or

## L'association reprend petit à petit ses activités

Le traditionnel repas de fin d'année au Puits Fleuri a eu lieu le 21 décembre 2021 et tous les convives étaient ravis de se retrouver enfin pour partager ce moment convivial si précieux par les temps qui courent.

Les jeudis jeux de cartes reprendront aux jours meilleurs, mais les lotos sont à nouveau organisés un samedi sur deux dans la joie et la bonne humeur avec ses lots toujours aussi intéressants.



## RESSOURCERIE RECYCLERIE • REPAIR CAFÉ

### ► Avis de recherche!

#### Rien ne se jette, tout se transforme...

Nous cherchons des forces vives pour créer une association pour développer le recyclage responsable sur Cabrières et ses environs. Si vous souhaitez nous aider à moins jeter, réutiliser, réparer, rénover, customiser... si vous êtes bricoleurs, ingénieux, motivés... Alors n'hésitez pas à participer!

L'idéal serait de créer une ressourcerie-recyclerie-repair café, mais le chemin reste long.

Merci de bien vouloir contacter la mairie au 0490769204 ou par mail: [mairie@cabrieresdavignon.fr](mailto:mairie@cabrieresdavignon.fr), qui fera suivre.  
**À très vite!**

Julien Bourmalo

## La Strada

### ► à venir...

Toute l'équipe de La Strada vous propose, pour sa projection de février, le :

**VENDREDI 11 FÉVRIER 2022**  
**À 20H30 À LA SALLE DES FÊTES AVEC LE FILM**

« WEST SIDE STORY » VF

► 2h37min / Romance, Musical, Drame  
De Steven Spielberg  
Par Tony Kushner, Arthur Laurents  
Avec Ansel Elgort, Rachel Zegler, Ariana DeBose

#### SYNOPSIS ET DÉTAILS

WEST SIDE STORY raconte l'histoire légendaire d'un amour naissant sur fond de rixes entre bandes rivales dans le New York de 1957.



Les projections se déroulent toute l'année le 2<sup>e</sup> vendredi de chaque mois, principalement à la salle des fêtes mais avec 2 projections en plein air en juillet et en août, généralement dans la cour des écoles du village et de Coustellet. L'année 2021 a déploré une baisse de fréquentation due malheureusement à la période pandémique que nous subissons. Nous espérons vous revoir nombreux et fidèles en 2022.

Si vous souhaitez participer à la sélection des films projetés, vous pouvez vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie. Nous avons besoin également de bénévoles pour préparer la salle et faire la billetterie alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour promouvoir le cinéma en zone rurale.

Françoise MATHIEU

## ► La Farigoulette

Après deux années blanches pour cause de pandémie covid19, l'équipe du CALAVON OMNISPORTS vous donne rendez-vous le dimanche 24 avril 2022 pour sa course La Farigoulette, Challenge vaclusien de 10 km ainsi qu'un nouveau parcours de 24 km Le Trail du Mur de la Peste sur le site de la Forêt des Cèdres à Cabrières d'Avignon.

Cette année, il n'y aura pas de course pour les enfants.

Nous espérons que l'édition 2022 pourra se dérouler. Nous restons vigilants sur l'évolution des conditions sanitaires et nous nous adapterons si nécessaire.

• Inscription en ligne sur: [www.nikrome.com](http://www.nikrome.com)

Vous pouvez nous rejoindre en tant que bénévoles en nous contactant par mail: [ecotraillafarigoulette@gmail.com](mailto:ecotraillafarigoulette@gmail.com)

L'équipe du CALAVON OMNISPORTS

# La Jouvenço du Luberon

## ► Bilan de ce deuxième semestre 2021

Durant cette seconde partie de l'année chargée, La Jouvenço du Luberon a organisé de nombreux événements importants pour permettre de garder une forte dynamique au sein de notre village.

Le premier événement fut l'apéro dansant du 4 septembre, qui ramena environ 130 personnes et qui permis de danser tout en mangeant un apéritif proposé par la Jouvenço et par le Café Associatif. Merci à eux et à Gérard GOURY pour cette soirée enivrante. Le second événement fut le vide grenier très réussi, du 24 octobre, avec 70 exposants dans les rues de notre village sous un beau soleil d'octobre. Merci à la municipalité pour son aide, aux participants et à Danièle ÉVENOU pour sa venue.

Le 6 novembre se déroula l'initiation aux échecs qui fit jouer petits et grands avec l'aide de l'échiquier centre Vaucluse et de son représentant, François PENALVER. Le dernier événement aura été l'atelier cuisine avec Monique DEYAERT, le 8 janvier, merci à elle et aux participants pour cette matinée riche en couleurs et saveurs.

Pour nous retrouver et connaître les dates exactes pour les prochains événements, rejoignez-nous sur notre page Facebook: **Du Luberon La Jouvenço**

• e-mail: [lajouvencoduluberon@gmail.com](mailto:lajouvencoduluberon@gmail.com)

Yani BENSASSI

# Les Amis du Patrimoine

## ► Les Réalisations des Samedis du Patrimoine



Ces derniers mois, l'activité des bénévoles s'est concentrée spécifiquement sur deux projets :

### Le mur de la Peste

En cette année du tricentenaire de la construction du mur de la Peste, c'était le sujet principal pour les Journées Européennes du Patrimoine. En association avec les municipalités de Lagnes et de Cabrières, avec l'Association Pierre Sèche en Vaucluse et le personnel du grand site de la Fontaine de Vaucluse, 4 conférences-promenades ont été réalisées le long du mur de la peste, depuis le Bourbourin jusqu'à la citerne. Les bénévoles ont réalisé 3 de ces promenades et participé à l'organisation d'une collation amicale après l'inauguration des panneaux signalétiques récemment installés au départ du mur.

Plusieurs samedis matin ont été consacrés à continuer le dégagement du mur

dans le quartier des Vignares. Quelques dizaines de mètres supplémentaires ont été dégagées des buissons qui les recouvraient et certaines parties effondrées ont été remontées. Continuez de surveiller le planning de ces samedis dans les brèves de Cabrières et venez donner un coup de main.

### Le sentier botanique

Envisagée depuis 2016 par l'association des Amis du Patrimoine, la rénovation du sentier botanique a commencé en 2021. Cet été, les madriers de bois ont été achetés et découpés. Trente-neuf bornes ont été enduites d'une lasure qui devrait les protéger des intempéries pendant au moins 12 ans.

À la fin décembre, 12 bornes « neuves » ont remplacé autant de bornes manquantes ou dégradées.

L'expert Flore du Parc du Luberon nous

indiquera les végétaux intéressants à mettre en valeur. L'hiver n'est pas propice à la reconnaissance des végétaux, mais au printemps, quand les bornes seront en place, les plaques signalétiques correspondantes pourront être placées.

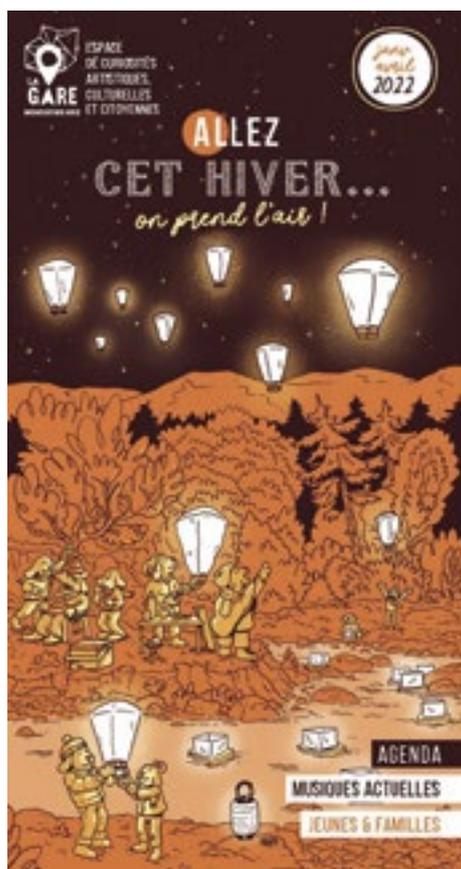
### En 2022, l'association...

- Finira donc la rénovation du sentier botanique.
- Poursuivra le dégagement du mur de la Peste aux Vignares
- Avec l'APARE et Pierre Sèche en Vaucluse, une reprise du mur de la Peste qui s'effondre au-dessus du Bourbourin sera envisagée.
- D'autres actions seront proposées lors de l'Assemblée Générale annuelle, au printemps. La date et les modalités seront précisées en fonction des règles sanitaires du moment.



# Association A.V.E.C

## Agenda "En bref" Janvier > Avril 2022



### JANVIER

**Jeu. 13/01** : BD-Concert Totorro & Friend X Fabcaro  
*#mathrock #comics #romanphotos #telescopage*

**Sam. 15/01** : Atelier D.I.Y spécial Ados "soins cosmétiques peau / cheveux"

**Jeu. 20/01** : Cabaret d'Impro avec la Cie Les Ateliers du Toucan

**Jeu. 27/01** : Elias Dris  
*#indie pop #folk #ViciousCircle*

### FÉVRIER

**Jeu. 3/02** : Jeudi numérique "Orientation post Bac et 3<sup>e</sup> / les métiers du numérique"

**Sam. 5/02** : Atelier numérique "recherche / orientation professionnelle"

**Sam. 5/02** :

Dario della Noce  
*#rap #trap #nouvellesceneFR*

Cabadzi  
*#rap #trap #nouvelalbum*

**Jeu. 10/02** : Scène ouverte spéciale Musiques Urbaines - sur inscription

**Jeu. 17/02** : Café Asso

**Jeu. 24/02** : Soirée Jeux Jubil'

**Ven. 25/02** :

Sooz X  
*#bal #techno #trad #mapping #hybride*

Turfu  
*#entreTradetClub*

**Sam. 26/02** : Atelier D.I.Y spécial ados "soins pour l'hiver"

### MARS

**Jeu. 3/03** : Jeudi numérique  
Outils numériques : lancer sa boîte

**Sam. 5/03** : Atelier numérique  
"démarche numérique : lancer sa boîte"

**Sam. 5/03** :  
Spleen Machines  
*#popretro #popsucree*

+ Lombre  
*#popurbaine #spokenword #electro*

**Jeu. 10/03** : Master Class avec les musiciens de Nkumba System  
Guitare électrique

**Sam. 12/03** : Atelier Sophro & Naturo  
"examens / gestion du stress"

**Jeu. 17/03** : CAFÉ DES PARENTS  
"Enfants Haut Potentiel Intellectuel"

**Ven. 18/03** : Akwaba (Châteauneuf de Gadagne)

The Spitters  
*#garage #rocknroll #vesteàpatch*

+ KO KO MO  
*#rock70's #duo #nouvelalbum*

**Sam. 19/03** : Atelier DIY spécial ados  
"parfum"

**Jeu. 24/03** : CAFÉ MUSIQUE(S) "écoutes & découvertes"

+ Session Moulage protections auditives

**Sam. 26/03** : Après-midi Jeux Jubil'

**Jeu. 31/03** : Atelier + Show d'Impro avec la Cie Les Ateliers du Toucan

### AVRIL

**Ven. 1/04** : Soirée La Gare Social Club avec le collectif Eclipses Electroniques  
*#carteblanche #electro #clubbing #mixvinyles*

**Sam. 2/04** : Atelier D.I.Y spécial ados "bientôt l'été : tient halé et huile paille-tée"

**Jeu. 7/4** :  
KEPA  
*#crooner #chanson #blues*

**Ven. 15/04** :  
Minimum Ensemble  
*#voix #instrumentariumminimu #podcast #creation*

Lonny  
*#chansonnouvelle #indierock #folk*

**Jeu. 21/04** : CAFÉ MUSIQUE(S)  
"écoutes & découvertes" avec l'Accueil Jeunes

**Sam. 23/04** : Musika Jump  
Tremplin musiques actuelles amateurs

**Jeu. 28/04** : Jeudi numérique  
"Accessibilité numérique - personnes en situation de handicap"

**Ven. 29/04** :  
Oberon  
*#trio #rockprog #scenelocale*  
Go To The Dogs!  
*#quintet #jazzrock #cosmopolite*

**Sam. 30/04** : Atelier numérique  
"Accessibilité numérique - personnes en situation de handicap"

+ d'infos / podcasts des émissions :

[www.aveclagare.org](http://www.aveclagare.org)

Facebook • Instagram :

« La gare de Coustellet »

« Anim La Gare »

Tél. : 04 90 76 84 38 (standard)

Par mail : via le formulaire de contacts du site

## Comité Festivités

### ► Les festivités à Cabrières d'Avignon en 2021, c'est 16 évènements !

L'inauguration du foyer du village, un apéritif « Jazz » aux Cèdres, le passage du Tour de France, la fête du village, la fête Belge, le lancement des Festines Cabriéroises, le Téléthon, le vin nouveau, l'animation de Noël, un Escape Game pour les enfants pendant les vacances de Noël,...

Dans un contexte sanitaire difficile, le Comité Festivités a su se mobiliser pour offrir aux Cabriérois des moments de partages, de convivialité, de bonheurs tout au long de l'année et ainsi dynamiser notre magnifique village.

Nous vous donnons rendez-vous en 2022 avec un Escape Game familial organisé au printemps dans Cabrières, la fête du village du 8 au 11 juillet avec entre autres l'orchestre « Cocktail de nuit », la fête avec nos amis Belges le 21 juillet et les Festines Cabriéroises saison 2, les jeudis 28 juillet, 4, 11 et 18 août 2022.

**D'autres évènements auront lieu et vous seront communiqués au fur et à mesure des programmations**

Yann GOUT



Téléthon 2021



Inauguration du Café Associatif AQUI SIAN BÈN



Apéritif Jazz à la forêt des Cèdres



Fête Votive du village



Les Festines Cabriéroises



Animations de Noël



# FOCUS

## Nos Cabriérois ont du talent !

**Karl Diegner**

« *L'art joue un grand rôle dans mes romans* »

Auteur et sculpteur, il vient de publier son 2<sup>e</sup> roman chez L'Harmattan « **Les racines d'une imposture** ». Après « La Baigneuse du Wannsee » où le lecteur était plongé dans le Berlin des années 30, cette fois, l'écrivain allemand, installé à Cabrières d'Avignon depuis une quinzaine d'années mais, près de quarante ans en France, nous emmène dans l'Espagne déchirée par la guerre civile. « J'ai besoin d'un background historique fort », s'explique-t-il. Une nouvelle fois pour ce roman, Karl DIEGNER a choisi d'écrire en français. « J'ai essayé d'écrire en allemand, mais les mots ne me venaient pas, » explique l'auteur, qui a découvert la France en pleine ébullition soixante-huitarde. « Depuis cette époque, toutes les émotions que j'ai eu grâce aux livres, film et théâtre qui m'ont nourri étaient en langue de Molière ».

Dans son nouveau roman, il est de question d'amour, mais aussi de ses héros qui s'engagent pour la liberté; ainsi que de la quête d'identité. Malheureusement ce combat est à nouveau d'actualité: « Il faut continuer à se battre avec toutes forces pour la liberté. »

Son prochain roman, Karl DIEGNER l'a déjà en tête. Ce sera une histoire d'amitié entre deux garçons adolescents, qui aura pour cadre le Cameroun, une colonie allemande devenue française. Les premiers émois, l'indépendance mais aussi l'immigration en travers de l'Afrique feront partie des thèmes abordés par cet écrivain à l'imagination fertile dont les personnages sont torturés mais toujours épris de l'envie folle de vivre.

« À Düsseldorf, à côté de mon École d'Ingénieur, il y avait l'Académie des Beaux-Arts. Un jour, je me suis retrouvé dans l'atelier de sculpture. J'ai été ébloui J'ai eu envie d'ex-

plorer la 3<sup>e</sup> dimension, cela ne m'a plus quitté », explique l'artiste. Depuis son atelier de Cabrières d'Avignon, il dompte la pierre et la tôle d'aluminium. Cinq années passées au Brésil lorsqu'il était ingénieur lui ont permis d'apprivoiser l'albâtre.



Dans son atelier aujourd'hui, on peut découvrir des corps féminins élancés et épurés, des iris en acier Corten, des objets sculptés en pierre de Ménerbes. Leur particularité? Quelle que soit leur taille, les sculptures de Karl DIEGNER, abstraites et sans visages, tournent sur elles-mêmes à 360°. Dans ses représentations, le sculpteur capte toujours un geste, une attitude, un mouvement qu'il transpose dans une esquisse, un dessin. Des vagues, des corps repliés sur eux-mêmes s'étalent sur les étagères ou dans le jardin de l'artiste. Jean ARP, Brancusi et Antoine PONCET l'ont influencé. Dominique POLLÈS l'a inspiré. Même si ces sculptures pèsent, pour certaines, une centaine de kilos, elles s'inscrivent toujours dans une certaine légèreté. L'artiste contemporain parvient à leur donner des allures aériennes et nous oblige à nous questionner sur la féminité, la puissance du désir...

Après plusieurs dizaines d'expositions à Paris, en Provence et en Allemagne, il exposera en 2022 au Château de Bosc.

Jacques OLIVIER



### Monique Humbert-Thiéblemont Parcours et Biographie



Née en 1943, J'ai toujours eu la passion du dessin.

Je suis une ancienne élève de l'École des beaux-Arts de Lyon (1961-1963), en section décoration. Je ne m'y suis pas en-

nuyée une seconde mais mon mariage a interrompu ce chemin-là.

Comme j'en étais un peu nostalgique j'ai fait quelques concours.

Une médaille de bronze pour une peinture à l'huile en 1978 aux Indépendants du Forez (j'habitais Saint-Étienne) m'a encouragée à dessiner encore.

La pratique du « modèle vivant » fut un bon exercice, que je pratique encore.

J'ai découvert l'aquarelle vers 2005 et pris conscience de son pouvoir de lumière. Le blanc du papier est un miracle d'efficacité.

J'ai donc mis au point une technique personnelle qui fut publiée dans la revue mal nommée « Aquarelle Facile » en 2006 dans un N° 5 vite épuisé. Je suis inspirée par les impressionnistes comme Cézanne mais aussi par les aquarelles de Turner et les dessins d'Egon SCHIELE. Ma peinture n'a pas de prétention philosophique et ne propose pas de message métaphysique conscient. Mon souci est esthétique. Mon passé figuratif n'a jamais été photographique car ma formation déco poussait à l'imagination et à l'intuition. Les sujets sont souvent caricaturés, librement interprétés. Immobilisée en atelier par la COVID... je suis maintenant tentée par l'abstraction qui offre une infinie variété de motifs.

L'une de mes premières et mémorables expositions personnelle fut à Roissy en France en janvier 2008.

J'expose parfois pour la Société Française de l'Aquarelle et pour la Société des Aquarellistes de Provence (sauf panne pour COVID).

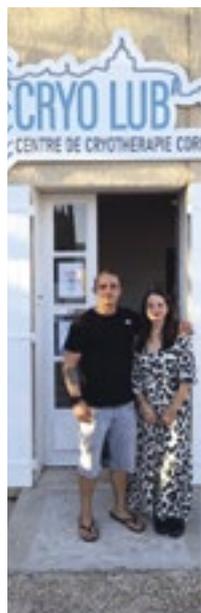
Il y a un projet d'exposition personnelle à Vachères, repoussé deux fois (COVID)!

Privée d'expositions, je suis maintenant sur Facebook et Instagram pour que mon travail soit quand même vu.

*D'autres informations sont dans mon site:*  
<http://www.aquarelles-provence.com>.

Monique HUMBERT-THIÉBLEMONT





## Cryo Lub

► Centre de cryothérapie corps entier



### La CCE, c'est quoi ?

La Cryothérapie Corps Entier (CCE) est une technique exposant un individu à un froid extrême, sec pouvant aller de  $-110^{\circ}\text{C}$  à  $-160^{\circ}\text{C}$ , ayant pour indications majeures par son action antalgique, anti-inflammatoire et anti-œdémateux: l'amélioration des gênes corporelles persistantes et invalidantes, la récupération sportive et le bien-être. Devenue un véritable complément thérapeutique, la CCE est indiquée pour de nombreuses affections de courte ou longue durée.

Qualité de vie, stress, dépression, sommeil peuvent être améliorés par la CCE. Par ses actions la CCE est utile en phase de préparation à la compétition et utile à la récupération du sportif aussi bien professionnel qu'amateur.

**CONTACTS:** 06 61 14 62 92 • 09 82 27 98 15  
• [cryolub@gmail.com](mailto:cryolub@gmail.com)

**TARIFS:** 25 € La séance Découverte, 40 € La séance Cartes d'abonnements disponible dans votre centre.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer et mettre le froid au service de vos besoins.

# Boulangerie « Lyse »

► Label & récompense



• Dominique ANRACT président de la confédération nationale de la boulangerie-pâtisserie française et Monsieur DES-PEISSE président du Vaucluse sont venus les féliciter après l'obtention du label « Boulanger de France ».

C'est un label décerné aux artisans boulangers pâtisseries suite à un contrôle rigoureux d'un organisme indépendant.

Pour être Boulanger de France il faut tout fabriquer maison: la viennoiserie, le pain, la pâtisserie, les pizzas et les sandwiches, il faut sélectionner les meilleurs produits et travailler avec les produits locaux.

Ce label permet aux consommateurs de reconnaître les artisans boulangers pâtisseries qui respectent tous ces critères.

• Quentin BERNARD a remporté l'étape régionale Grand Est du championnat de France à l'assiette. Il représentera la région lors de la grande finale le 6 avril prochain face à 6 autres concurrents.

C'est un des plus beaux concours de pâtisserie en France, les jurés sont MOF, étoilé Michelin ou grands chefs.

Le président du jury pour le final est Angelo MUSA champion du monde de pâtisserie et meilleur ouvrier de France.

**Félicitations à Julien SAMSON et à toute son équipe pour l'obtention de ce label et de ce beau classement!**

Yann GOUT

# Ostéopathe ► Perrine Auger



Fraîchement arrivée dans la région avec ma famille, j'avais à cœur d'ouvrir mon cabinet d'ostéopathie dans un village typique du Luberon. La commune de Cabrières d'Avignon m'offre cette possibilité. C'est pour moi un village plein de charme et d'authenticité, dynamique et qui a pour valeur l'ouverture sur les médecines alternatives et douces.

À mes yeux, maintenir l'accès au soin pour tous dans les villages est important.

L'ostéopathie offre un panel de techniques qui permet de traiter aussi bien la structure (maux de dos, torticolis, entorses, tendinites,...) que le système (maux de tête, douleurs digestives,

douleurs liées au cycle menstruel,...). Elle est adaptée à tous les âges, du nourrisson à la personne âgée.

Longtemps spécialisée dans le sportif notamment la course à pied, trail, j'ai également une spécialisation pour tout ce qui touche à la sphère uro-génitale chez la femme (douleurs de règles, infertilité, ménopause, endométriose,...).

**Je vous accueille du lundi au vendredi de 9 heures à 19 heures.**

**39 Grand Rue, à Cabrières d'Avignon.**

**Les rendez-vous peuvent se faire directement via le site [doctolib.fr](http://doctolib.fr) ou au 06 74 49 53 66.**

# Focus



## › Nos Cabriérois ont du talent !

### MAISON PIERRE FREY

#### Inspirations provençales

Depuis quelques années, Lorraine Frey a fait sienne la maison de Cabrières d'Avignon où ses parents avaient établi leur point d'ancrage pour recevoir leur nombreuse famille. Avec son mari Patrick, tombé lui aussi sous le charme du Luberon, de ses couleurs chaudes et de sa lumière divine, ils l'ont transformée en un lieu à leur image.

Le jardin, propice à la flânerie et à la contemplation est décliné en dégradé de vert des oliviers, figuiers, pittosporum ou buis, ponctués çà et là de roses blanches. L'intérieur de la maison est un mélange d'objets ethniques, souvenir d'Afrique du Sud où Lorraine a passé son enfance, de pièces chinées dans les brocantes de la région, d'œuvres de ses petits-enfants et de tissus et mobilier de la Maison Pierre Frey, créée par le père de Patrick en 1935. Ayant tous les deux grandi dans une famille pour laquelle les arts décoratifs

avaient une grande importance, on devine dans leur maison leurs goûts très sûrs emprunts de culture et d'intuition et on retrouve à Cabrières ce qui fait la force de la Maison Pierre Frey, dont Patrick est le directeur artistique : éclectisme et qualité, sobriété et élégance, tradition et innovation.

Cabrières a certainement été une source d'inspiration pour la création de la collection de tissus Joie de Vivre de la Maison Pierre Frey. Revisitant les codes de la Provence, entre authenticité, création contemporaine et motifs empruntés aux traditions populaires, la collection évoque aussi le travail des artistes des années 50 subjugués par la luminosité des paysages ; elle revisite avec modernité et liberté des archives de l'éditeur de tissu, boutis, rayures bayadères ou soleils brodés... Un joyeux condensé de la Provence !

Contact Presse : **Dorothee Demey**

• Tél. 01 44 77 36 13

• [dorothee.demey@pierrefrey.com](mailto:dorothee.demey@pierrefrey.com)

## Qanittak

### › De nouvelles activités avec les chiens à Cabrières d'Avignon



Qanittak signifie « neige fraîchement tombée » en Inuit. « Un nom que nous avons trouvé parfait pour accompagner notre équipe de chiens nordiques. »

Estelle et Nicolas travaillent avec les chiens et notamment les chiens de traîneau depuis de nombreuses années.

Ils ont décidé de venir habiter à Cabrières d'Avignon et de vous faire partager leur passion.

Ils vous proposent des randonnées adaptées à tous les niveaux à partir de 8 ans accompagnés d'un chien dit nordique ou chien de traîneau dans la convivialité et l'esprit de famille pour découvrir les sentiers du Vaucluse autrement.

Estelle diplômée de l'école vétérinaire de Maison Alfort en Relation Homme Chien, vous proposera à partir de mois de janvier des cours d'éducation canine collectifs et individuels à Cabrières d'Avignon. Ainsi que des interventions en entreprise, collectivité ou établissements scolaire sur les thèmes de la prévention de la morsure et la découverte de l'univers du chien de traîneau.



Plus d'info sur [www.qanittak.com](http://www.qanittak.com)

Mail : [qanittakluberon@gmail.com](mailto:qanittakluberon@gmail.com)

Tél. : Estelle 06 43 47 29 27

Nicolas 06 68 48 97 43

FB : [qanittak - willtopaws](https://www.facebook.com/qanittak-willtopaws)

Insta : [qanittak](https://www.instagram.com/qanittak)



# État Civil



## Décès

- **Gilbert GUILLIEN**  
20 mars 2021
- **Manuel NAVARRO-JIMÉNEZ**  
19 mai 2021
- **Philippe HADDAD**  
19 mai 2021
- **Fernand GARNIER**  
20 mai 2021
- **Michel MASSE**  
12 juin 2021
- **Alain PELLOUX**  
28 juin 2021
- **Danièle PIERINI**  
épouse FABI 14 juin 2021
- **Pierrette GIRAUD**  
épouse ALIAGA 4 juillet 2021
- **Serge FREUND**  
6 juillet 2021
- **Julien HEMERY**  
9 août 2021
- **Marie-Louise PATERNOSTRE**  
épouse JUBLOU 4 septembre 2021
- **Raymond FARAUDO**  
8 septembre 2021
- **Philippe POLI**  
16 septembre 2021
- **Madeleine VAN DER HAEGEN**  
épouse DESTENAY  
25 septembre 2021
- **Gerald GRIFFITHS**  
9 octobre 2021
- **Carmen CATALA**  
épouse BOUGNAS  
13 octobre 2021

- **Albert VALLÉLIAN**  
11 décembre 2021
- **Brigitte FARAUD**  
épouse PAVANI  
20 décembre 2021
- **Roland GROS**  
20 décembre 2021
- **René ROBERT**  
3 janvier 2022
- **Roger FAVAS**  
6 janvier 2022
- **Jeannine GUILLARD**  
épouse VALLÉLIAN  
17 janvier 2022

*Mon conseil municipal et moi-même adressons nos plus sincères condoléances aux familles endeuillées. Soyez assurés de tout notre soutien.*  
Le Maire

## Mariages

- **Anaïs SAISSE & Fabien RIZZETTO**  
29 mai 2021
- **Charlotte BERGÈS & Abderrazak SABRAOUI**  
5 juin 2021
- **Christine CHARPENTIER & Laurent LECUYER**  
11 juin 2021
- **Delphine DEQUIDT & Laurent MOMPALER**  
12 juin 2021

- **Margaux BOUCHET & Hugo GINOUX**  
30 juin 2021
- **Fanny ANNICELLI & Rémy NAUDET**  
24 juillet 2021
- **Ghislène TAFRAOUTI & Tanguy RAMON**  
24 juillet 2021
- **Elodie REY & David BOUTOLLEAU**  
31 juillet 2021
- **Carine MORETT & Sylvain BAUDUIN**  
21 août 2021

## Naissances

- **Margaux RICÔME** 12 juin 2021
- **Marie-Lou RAPPELLE** 28 août 2021
- **Ilyan LAHOUANI** 21 septembre 2021
- **Noé MEGUIN** 14 octobre 2021
- **Johann ARMAND** 21 octobre 2021

**Un enfant est né à Cabrières le 3 décembre 2021. Ce n'était pas arrivé depuis le 21 novembre 1956 soit plus de 65 ans!**



Orel BAZERLI, 2<sup>e</sup> enfant de Théo BAZERLI et Laurence NINGRE, a vu le jour tranquillement dans sa maison, comme ses parents l'avaient souhaité, accompagné de personnel soignant expérimenté. Bienvenue à Orel et félicitations à toute la famille.

# Contacts

**Mairie :** 04 90 76 92 04

[mairie@cabrieresdavignon.fr](mailto:mairie@cabrieresdavignon.fr)

**Urbanisme et affaires sociales :**

04 90 76 79 45

[urbanisme@cabrieresdavignon.fr](mailto:urbanisme@cabrieresdavignon.fr)

**Dépôt des dossiers :**

les lundis et mardis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et les jeudis de 14 h à 17 h.

**Police rurale :**

04 90 76 79 44

[policerurale@cabrieresdavignon.fr](mailto:policerurale@cabrieresdavignon.fr)

**Horaires d'ouverture de la Mairie :**

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

Fermé samedi et dimanche.

**Permanences de l'architecte conseil**

Hubert BERINCHY : l'architecte conseil vous aide aussi pour la rénovation thermique de votre logement.

**Sur rendez-vous à prendre en Mairie.**

**Permanences du maire et de ses adjoints**

Sur rendez-vous à prendre en Mairie.

**Permanences du conseiller départemental**

Christian MOUNIER : Pour toute demande de rendez-vous en Mairie de Cabrières ou en Mairie de Cheval Blanc, contacter son secrétariat au 04 90 16 10 49

**Service encombrants (GRATUIT)**

Tous les vendredis matin, sur rendez-vous au 04 90 76 92 04

**Médiathèque**

04 90 76 76 50

[mediatheque.cabrieresdavignon@c-lmv.fr](mailto:mediatheque.cabrieresdavignon@c-lmv.fr)

**Horaires d'ouverture**

Mardi : de 15 heures à 18 heures  
Mercredi : de 14 heures à 18 heures  
Vendredi : de 15 heures à 18 heures  
Samedi : de 10 heures à 13 heures

**Bureau de Poste**

04 90 76 96 76

**HORAIRES D'OUVERTURE**

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : de 9 h 15 à 11 h 45

Samedi : de 9 heures à 11 heures

**Crèche de Coustellet**

04 90 76 55 61

**École de Coustellet**

04 90 76 97 69

**École du Village**

04 90 04 65 31

**Pour être régulièrement informé des événements de la commune, abonnez-vous aux Brèves de Cabrières d'Avignon sur le site de la Mairie : [www.cabrieresdavignon.fr](http://www.cabrieresdavignon.fr)**